

P.3 Actus
Les carpes
se ramassent à la pelle

P.4 Actus
Le Cafébibliothèque
dans la tourmente

P.16 Mag
Laissez-vous flotter
dans le Cocon de Thétys

La qualité, le savoir-faire, la créativité et l'originalité

ÉPICERIE
SÉSAME
ZÉRO DÉCHET

Traiteur, Épicerie, Produits frais,
Hygiène et Entretien, Accessoires zéro déchet
Du mardi au samedi 8h30 - 18h (non-stop)
46 ROUTE DE LA GARE 26400 AOUSTE-SUR-SYE

Le Crestois

29/01
2021 N° 6276 / 1€70
le-crestois.fr

Journal de la Vallée

FIDUCIAL
EXPERTISE

Comptabilité, Fiscalité, Social,
Accompagnement à la création d'entreprise

CREST
13, rue des Trois Capitaines - 26400 Crest - Tél. 04 75 25 29 09 - Fax 04 75 76 71 61

www.fiducial.fr

Le loup de Schrödinger



Nouvelle collection disponible !

OpSB

LUNETTES ÉCOLOGIQUES & ÉTHIQUES



BIODÉGRADABLE



RECYCLABLE



FABRICATION FRANÇAISE
DE LA CONCEPTION À LA MANUFACTURE



Crest'Optique
18, quai Maurice Faure
26400 CREST
Tél. : 04 75 79 05 68 - www.crestoptique.fr

Artisan **Cordonnier Chausseur**

à CREST



04 75 41 42 99

Cordonnerie Pasteur FRAUD

HORAIRES D'OUVERTURE :

> Lundi : 8 h 30 - 12 h 30

> Du mardi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30

> Samedi : 8 h 30 - 15 h 30

Bien réparées, pour mieux durer

27, cours de Joubernon

EUROREPAR
CAR SERVICE

NOUVEAU
À AOUSTE

MOINS
CHER !

Pneumatiques
Mécanique
Carrosserie
Climatisation
Électricité



ZA LA CONDAMINE - 04 75 25 14 34

Actu

Qu'est-il arrivé au jeune « loup de Valberg » ?

Ce louveteau affamé errait dans les rues de Valberg, dans les Alpes-Maritimes, avant d'être capturé, soigné et relâché dans les Alpes. Son collier GPS a été retrouvé à Plan-de-Baix.



Le loup de Valberg, dans le secteur de Plan de Baix - photo FDC26

Michel Castro, habitant de Plan-de-Baix, en est encore chamboulé : comment a-t-il pu « se retrouver au milieu de toute cette affaire », depuis ce jeudi 21 janvier où l'ombre du « loup de Valberg » a fait irruption chez lui ? Ce soir-là, l'ancien berger découvre sur sa boîte aux lettres un collier GPS pour animaux. C'est son neveu, apprendra-t-il ensuite, qui a déposé l'objet ici : lui-même l'avait trouvé sur un piquet de la route d'Ombrière (D578), devant sa ferme, en contrebas de la demeure de M. Castro. Sur le collier, il est indiqué d'appeler l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage, désormais intégré à l'Office français de la biodiversité, OFB). Michel Castro prend son téléphone. « Deux heures plus tard, le directeur de l'OFB Drôme arrive chez moi. Il récupère le collier avec des gants. La première chose qu'il me dit, c'est qu'il s'agit

du collier du loup de Valberg », se souvient-il. L'information est en effet confirmée par le responsable départemental de l'OFB. Mais qui est ce loup de Valberg ? « C'est à ce moment que je découvre que ce loup a une histoire ! Une belle histoire qui se termine très mal, puisqu'il est venu jusqu'ici pour mourir chez nous ! J'en tombe des nues », s'émeut Michel Castro. Ce jeune loup était le seul de France à être équipé d'un collier GPS. Et son histoire commence justement à Valberg, une station de ski des Alpes-Maritimes, dans le Mercantour. En octobre 2019, alors qu'il était encore un louveteau de quelques mois, il est aperçu à plusieurs reprises dans les rues du village, affaibli, décharné et infecté par la gale. Filmé par des habitants, il vient se nourrir « dans les gamelles des animaux domestiques des rési-

dents », explique l'OFB, et « sa distance de fuite est amoindrie ».

« SANS DOUTE RELÂCHÉ DANS LA DRÔME »

Un comportement anormal pour un loup, que seule la détresse d'un louveteau orphelin pourrait expliquer. C'est du moins l'interprétation qu'en fait Thierry Schwab, habitant d'une des communes de la station de Valberg, accompagnateur en montagne et correspondant de l'association écologiste *Ferus*. Le naturaliste suit de près la meute qui s'est installée depuis quelques années dans les environs de Valberg. Grâce aux pièges photographiques et à plusieurs observations, il identifie début 2019 au minimum cinq adultes, avant que la meute ne connaisse un sort funeste. « Deux loups ont été retrouvés morts, un troisième a été filmé gravement blessé au printemps. L'été, avec les troupeaux sur les alpages,

des tirs de défense ont été autorisés. Quatre loups auraient été tués sur le secteur », estime Thierry Schwab. Selon lui, les derniers contacts avec cette meute remontent au 3 août, quand deux hurlements distincts et des jappements de louveteaux sont entendus. Puis plus aucun signe.

Jusqu'à ce mois d'octobre 2019, quand le petit loup, en très mauvais état, fait son apparition à Valberg. Nourri par les habitants, dont certains se mobilisent pour sa protection, il est finalement récupéré par l'OFB le 2 novembre – fait exceptionnel, car très peu de loups ont été capturés et munis de colliers GPS en France.

Les mois suivants, le louveteau reprend des forces dans un centre de soins tenu secret. En mars 2020, une pétition est lancée par l'association pour le droit des animaux *One Voice*, afin d'exiger des nouvelles du canidé – elle recueillera plus de 45 500 signatures. Début septembre, le préfet rééprend sur le loup, Jean-Paul Celet, annonce que l'animal a été relâché dans la nature, quelque part dans les Alpes, au mois d'août dernier. Le jeune loup, nous indique le ministère de la transition écologique, était alors « en bonne santé et non imprégné par l'homme ». Son collier GPS, suivi par l'OFB, permettait « de suivre son évolution et d'étudier le processus de recherche d'un territoire pour ce jeune adulte », ainsi que « d'être en capacité d'intervenir en cas d'interactions négatives avec les activités humaines. Ce qui n'a pas été constaté », poursuit le ministère.

Le jeune loup entame alors sa seconde vie, dont on ne sait presque rien. Ni l'OFB ni le ministère de l'écologie

n'ayant accepté de communiquer sur son itinéraire. Il a en tout cas parcouru « de nombreux kilomètres », indique le préfet rééprend loup dès le 3 septembre (*Le Parisien*). « Sans doute relâché dans la Drôme », il « est allé en Isère, en Savoie, dans les Hautes-Alpes, puis est revenu dans la Drôme », indique la même source le 19 novembre sur *France Bleu Drôme*.

UN MANQUE DE TRANSPARENCE

C'est justement dans la Drôme que le jeune loup réapparaît subitement, fin octobre et début novembre, sur des clichés de pièges photographiques posés par la Fédération départementale des chasseurs. « Il a été pris en photo sur le secteur de Plan de Baix, on le voit en bonne santé, précise Rémi Gandy, président de la FDC 26. À l'époque, on n'a pas communiqué sur sa localisation, on a juste parlé du bassin valentinois » – de telles précisions étant susceptibles de mettre la vie du loup en danger. « On a été très surpris, car on n'était pas au courant qu'il y avait un loup avec une balise », poursuit Rémi Gandy, qui découvre l'histoire à ce moment.

L'information aurait en fait été communiquée aux membres du Comité national loup, dont la Fédération nationale des chasseurs, mais ce mail se serait perdu dans les courriels indésirables et n'aurait pas été transmis aux Fédérations départementales...

Toujours est-il que ces clichés déclenchent une vive réaction de plusieurs organisations – FDSEA (syndicat agricole), FDO (Fédération départementale ovine), Coordination rurale, Fédération des chasseurs... –, qui

demandent aussitôt d'obtenir les coordonnées GPS du loup de Valberg. « L'OFB nous a fait savoir qu'ils ne pouvaient pas nous les communiquer et que c'était suivi au plus haut niveau, rapporte M. Gandy. En tout cas, il va bien falloir que l'OFB ou le ministère communique sur son parcours, on ne comprendrait pas qu'il y ait un secret autour de ça ! »

De nombreuses zones d'ombre demeurent en effet autour du petit loup. L'association de protection de la nature FNE-AURA appelle, elle aussi, « à la plus grande transparence » de la part de l'OFB. Pour le militant de l'association Roger Mathieu, la date à laquelle le collier a cessé d'émettre pose également question. Fin novembre en effet, nouveau rebondissement : « Je reçois un coup de téléphone anonyme, en numéro masqué. Un homme me dit que le loup de Valberg est mort. Son collier fonctionnait, il a cessé d'émettre. Il évoque la Haute-Vallée de la Gervanne, autour de la commune de Plan-de-Baix », raconte M. Mathieu. Début décembre, ce dernier transmet l'information à la direction régionale de l'OFB. « Le responsable me répond immédiatement qu'il interroge la direction nationale de l'OFB sur le loup... puis plus de nouvelle », poursuit-il. « Pourquoi l'arrêt brutal des émissions du GPS n'a-t-il pas été signalé par l'OFB ? », interroge FNE-AURA.

ENQUÊTE EN COURS

Pour Roger Mathieu, tout indique en tout cas que le loup a été braconné. « Si on n'a rien à se reprocher, pourquoi retirer l'antenne du collier, qui permet de tracer ses déplacements ? Et pourquoi le déposer au bord d'une route de manière ano-



Le collier émetteur retrouvé route d'Ombrière - photo M. Castro

nyme ? », interroge-t-il. L'emplacement du collier ne serait pas non plus dû au hasard. Michel Castro et sa femme Monette adhèrent à plusieurs associations environnementales, et ne s'en cachent pas. Ils ont été de nombreux combats environnementaux : « Contre la chasse dans les Ramières, pour une zone Natura 2000, pour le retour du vautour percnoptère... », énumère-t-il. Et on a très tôt interdit la chasse sur nos terres ». Quand le loup est revenu en France par le Mercantour, dans les années 1990, « on est partis exprès garder les troupeaux dans les zones à loup, pour voir comment faire, sourit Michel Castro. Des bergers qui acceptent de vivre avec le loup... autant dire qu'on était des moutons noirs dans le milieu. Notre réputation est faite. » Pour FNE-AURA, le fait qu'il ait été déposé ici traduit probablement « une volonté manifeste d'informer les associations de protection de la nature ».

Aujourd'hui, ce fameux collier est entre les mains de la justice. D'après le ministère, « une enquête a été ouverte par le service départemental

de l'OFB sous l'autorité du procureur de la République de Valence ». L'Etat a décidé de porter plainte pour destruction d'espèce protégée. Des associations environnementales – l'Aspas, *Ferus* et FNE-AURA – ont également annoncé leur intention de porter plainte. Au-delà de l'histoire du petit loup de Valberg, l'événement témoigne, selon les associations, de l'importance du braconnage de loups en France. Il n'existe pas de statistiques sur le sujet. En décembre 2020, une note technique de l'OFB et du CNRS (Centre national de la recherche scientifique) alertait en tout cas sur la récente « dégradation de la dynamique » de la population lupine, mettant en cause, surtout, le renforcement des tirs officiels de « prélèvement » de ces canidés. S'ils perdurent à ce rythme, préviennent les experts, ces tirs feraient porter « un risque non négligeable de tendance à la baisse démographique » de cette espèce, protégée au niveau international.

Angela Bolis

Pour en finir avec la polémique sur le loup

Chronique de Bernard Foray-Roux (épisode 4/5). Cette semaine, la question de la prédation du loup sur les espèces domestiques.



Comme il l'écrit lui-même, Bernard Foray-Roux a du mal à faire accepter qu'il n'est ni « pro » ni « anti » loup. Pourtant celui que nous connaissons comme écrivain et conférencier mais qui reste, à la base, géographe et agronome de formation, entend bien rester en dehors des polémiques qu'il juge stériles, riches en violences mais pauvres en résultats. Lors des multiples conférences ou tables-rondes sur le loup (du Vercors à l'Ardèche et même en Bretagne), il a toujours insisté pour qu'on parte du factuel pour comprendre les motivations de ceux qui sont, justement, « pro » ou « anti ». Puis il cherche à situer clairement les limites du problème auquel nous sommes confrontés et sa dangerosité. Collaborateur du *Crestois* depuis vingt ans, nous lui laissons volontiers la parole.

C'est incontestablement sur ce plan de la prédation du loup sur les espèces domestiques que le sujet est le plus sensible. Et c'est bien normal. Le discours de certains éleveurs, bergers, élus, voire ministres, est de dire que la présence du loup met en péril la sur-

vie de l'élevage ovin (quasi-ment l'unique concerné). « L'extinction de nos éleveurs est programmée », déclare par exemple Marie-Pierre Mouton, présidente du Conseil départemental de la Drôme. Réalité ou désinformation ?

UNE FILIÈRE OVINE EN CRISE PROFONDE

Là encore regardons les chiffres : ceux de la Fédération Nationale Ovine (proche de la FNSEA) sur son site internet. En 1992, quand le loup réapparaît dans le Mercantour, il y a 11 millions de moutons en France. Soit déjà 1,7 millions de moins que 10 ans plus tôt. La filière ovine est donc en crise grave. Une crise qui va s'accroître à cause de l'entrée massive du Commonwealth sur le marché européen. En 2006 il ne reste plus que 8,5 millions de moutons et en 2017 que 6,9 millions en France. Donc, depuis la réapparition du loup, ce sont 4,1 millions de moutons qui ont disparu ou, pire, 6 millions en 40 ans. Ce n'est donc pas le loup qui détruit l'élevage ovin français.

Ne serait-on pas en train de faire du loup un « bouc émissaire » et de détourner l'attention des éleveurs de ceux et celles qui sont les vrais responsables de la chute de la filière ? Ces accords avec la Grande-Bretagne en faveur du Commonwealth, puis l'arrivée récente, sur le marché, des moutons de Chine, d'Argentine ou du Nigéria, approuvée et votée par les élus de gauche et de droite (les mêmes qui dé-

noncent le loup), comme les accords du même acabit que l'on signe actuellement (le CETA, entre l'Union européenne et le Canada ; et surtout, le Mercosur, avec plusieurs pays sud-américains). Ces accords de libre-échange, qui auront les mêmes conséquences sur la filière bovine, ne sont-ils pas les vrais responsables de la disparition de l'élevage ovin ?

150 000 moutons disparaissent chaque année alors que - même s'ils ne mangent que du mouton - les loups n'en tueraient, pour 34 000 ! Et quand « on » aura détruit la filière bovine, accusera-t-on alors le lynx ou le vautour ?

Mais revenons aux chiffres et aux faits. Les tableaux de prédictions des moutons (que tout le monde peut se procurer sur internet), sont extrêmement précis : massif, commune, unité pastorale, lieu-dit ou quartier, date du constat, date de l'attaque, nombre d'animaux expertisés, type d'animaux constatés, animaux disparus, présence de mesures de protection, tirs de défense simple ou renforcée, présomption du prédateur, décision d'indemnisation, numéro de dossier.

Le travail est précis et complet et les traditionnelles

hésitations sur la nature du prédateur (chien ou loup) font partie de l'histoire ancienne. Il ne manque qu'une donnée, pourtant essentielle : le mouton a-t-il été mangé, égorgé ou tué par panique ?

Il apparaît, au vu des rapports des spécialistes de tous bords, que la majorité des moutons meurt dans des mouvements de panique du troupeau (déroulement, étouffement, etc) ou par égorgements (éducation à la chasse des jeunes ou « jeux »). Le loup ne mangerait qu'entre 10 et 15 % des moutons qu'il tue, soit par manque de temps, soit par difficulté pour cacher sa proie, soit par manque d'appétence. Cela pourrait d'ailleurs orienter la protection des troupeaux vers des techniques différentes.

DE QUOI MEURENT LES MOUTONS FRANÇAIS ?

Mais pourquoi ne parle-t-on plus des autres causes de décès du mouton ?

- 1) On a vu le rôle désastreux des accords commerciaux internationaux.
- 2) Que dire des attaques de chiens ? Un excellent article, fort documenté, faisait le point sur ce fléau dès 2001. Il chiffrait à 150 000 par an le nombre de victimes de chiens dans les

élevages, dont 90 000 chez les ovins et 10 000 chez les caprins. Des chiffres à rapprocher des 45 000 ovins tués en Angleterre, où il n'y a pas de loups, et comptabilisés par la National Sheep Association (leur FNO). Le titre de l'article était : « Chiens errants : le grand carnage ». La revue, c'était le très sérieux *Chasseur Français*.

Pourtant, les journaux relayent régulièrement des attaques de chiens sur les troupeaux ovins, mais aussi sur les vaches, et même sur les autruches. Il faut y ajouter les 33 humains tués en France en 20 ans³.

Certains souligneront que les tueries de chiens ne sont pas indemnisées, ce qui pose un réel problème !

- 3) Parmi les autres causes de décès on peut aussi retenir l'accidentologie (chutes, foudre, etc), que la FNO estime à 35 000 animaux par an.
- 4) Plus imputable à l'homme : les morts par étouffement dans les transports (notamment entre l'élevage et les estives) tueraient 0,4 % du cheptel ovin véhiculé soit environ 25 000 animaux par an⁴.

Là encore, ces deux dernières causes ne sont pas indemnisées.

Conclusion : attention ! Il ne s'agit pas de dire que la prédation du loup sur les ovins n'est rien par rapport au reste ! Elle est un très lourd handicap supplémentaire pour les éleveurs concernés par sa présence sur leurs secteurs d'élevages ou d'estives, tant sur le plan économique que sur le plan psychologique.

Par contre, ce n'est pas le loup qui provoque la désintégration de la filière ovine et d'autres causes de dégâts sont malheureusement peu étudiées.

Bernard Foray-Roux

NOTES

1 - À retrouver sur *le-crestois.fr*
2 - *Le Chasseur Français*, septembre 2001, pages 164 à 168.
3 - site *santevet.com*, dossiers dans *Le Figaro* et *La Croix*, 2019.
4 - Sujet extrêmement sensible pour lequel il n'y a que des estimations et que les compagnies d'assurances évitent soigneusement.

Dans le prochain épisode : Bien poser un problème c'est déjà approcher de sa solution. Existe-t-il une solution acceptable par tous pour que le loup puisse vivre en France en bonne intelligence avec les hommes ? Nous l'envisageons la semaine prochaine !

Dernière minute

L'Office Français de la Biodiversité, chargé par l'État du dossier « Loup » (en collaboration avec l'ONCFS) vient de publier une note accessible sur son site Internet. Il estime le nombre de loups en France à 577 (dans une fourchette allant de 474 à 679). Donc, une population en augmentation par rapport au dernier recensement, mais son taux de survie a chuté de 74 % à 58 %. Donc, une mortalité de 42 % de la population lupine. Ce phénomène, s'il perdurait, induirait une diminution automatique du nombre de loups en France d'autant que le nombre de « prélèvements » de loups pour 2021 a été fixé à 110 animaux (soit 19 % du cheptel) contre 105 cette année (dont 97 selon les règles fixées). Le débat semble se déplacer sur les conditions de déclenchement des tirs quand les mesures légales de protection des troupeaux sont effectives. Certains souhaitent plus de souplesse si le loup attaque malgré les protections en place (clôtures électriques, chiens de protections, etc). D'autres demandent la suppression de tout plafonnement.

Dans la Réserve des Ramières, les carpes sont définitivement muettes

Un virus pourrait expliquer la présence de plusieurs cadavres de poissons à Eurre, sur les rives du Lac des Pêcheurs



Malgré le froid et le vent mordants, une dizaine de promeneurs se baladent en ce beau mardi d'hiver sur les sentiers qui longent le Lac des Pêcheurs, dans la Réserve naturelle des Ramières, non loin de l'Écosite de la commune d'Eurre. Les badauds feraient bien cependant d'éviter la promenade sur les rives de l'anse qui marque l'extrémité sud-est du lac : plusieurs cadavres de grosses carpes ont été retrouvés ces derniers jours sur cet emplacement, en bordure de l'endroit où les poissons se reproduisent habituellement, profitant d'une eau légèrement plus chaude qu'ailleurs sur le lac.

Les premiers poissons morts ont été retrouvés par des pêcheurs voilà maintenant trois semaines. Certains gisent encore sur la rive, comme « Mémère », une énorme carpe de plus

de 20 kilogrammes, que les pêcheurs connaissent bien. Depuis, les hypothèses se multiplient : virus ? Empoisonnement ? Pollution ? Pour l'instant, la thèse du virus semble la plus plausible, mais des prélèvements, effectués ce jeudi par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), devraient permettre d'en savoir davantage.

« C'est du jamais vu dans notre région », se désole Jacky Ponce, président de la Société des pêcheurs de la moyenne vallée de la Drôme, une association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA) de la Fédération nationale de la pêche. « Nous y verrons plus clair avec les tests, poursuit-il, mais si c'est un virus, ça pourrait se transmettre vers les autres lacs par les oiseaux ou les chiens, il faut être prudents. »

« J'ai instauré ce 21 janvier,

dès que j'ai été sollicité par la Fédération, un arrêté interdisant la pêche et interdisant aussi aux animaux domestiques, notamment les chiens, de se baigner dans le lac », précise Jean Serret, le maire d'Eurre. Nous allons également demander aux employés communaux d'enlever les carcasses de poissons. » Pour l'édile de la commune, c'est aussi la première fois qu'il est confronté à ce phénomène. « Je suis complètement d'accord avec les préconisations que vont me demander l'AAPPMA, la Fédération et peut-être, demain, les services de l'État. J'attends et je ferai ce qu'on me dira de faire », assure Jean Serret.

MALADIE DU SOMMEIL

Les prélèvements ne sont pas simples à réaliser : il s'agit de récupérer, sur des animaux moribonds mais en aucun cas déjà morts, des échantillons de branchies et

d'estomacs, qui sont ensuite envoyés dans un laboratoire départemental spécialisé à Lons-le-Saunier, dans le Jura. « Ce laboratoire est spécialisé sur les poissons, contrairement à celui de Valence, c'est la raison pour laquelle nos prélèvements seront acheminés là-bas », explique Christian Blachier, directeur pour la Drôme de l'Office français de la biodiversité, qui préfère rester prudent : « Je n'ai rien à dire pour l'instant, tant que les tests n'auront pas été concluants. » Il est, à l'heure actuelle, impossible de savoir quand les résultats de ces tests seront effectivement connus.

Si le responsable départemental de l'OFB préfère être prudent, ce n'est pas le cas de tous dans les milieux des pêcheurs et des naturalistes. L'hypothèse, privilégiée, d'un virus est largement commentée, ainsi

qu'une maladie, la « maladie du sommeil de la carpe », dont les symptômes semblent correspondre à ceux dont souffrent les poissons du Lac des Pêcheurs : léthargie, gonflement, nécrose des branchies... Une maladie qui se propage dans les eaux autour de 10°C, justement la température de l'anse du lac où se concentrent les cadavres retrouvés.

« Nous avons eu des cas semblables de carpes mortes dans un lac de Grâne il y a quatre ou cinq ans, se souvient Jean-Michel Faton, ancien conservateur de la Réserve des Ramières, aujourd'hui retraité. À l'époque, nous n'avions pas mené d'enquête, nous n'avions pas compris ce qui s'était passé. À la lumière des informations que nous avons aujourd'hui et des publications scientifiques récentes, je me dis qu'il s'agit peut-être de la même maladie. »

CARPES EXOTIQUES

D'où viendrait cette maladie ? Sur les réseaux sociaux, les esprits s'enflamment. Car l'apparition du virus dans le Lac des Pêcheurs intervient alors que quelques semaines auparavant, comme tous les ans en décembre, un lâcher de poissons a été effectué pour renouveler la ressource du lac. « Mauvaise gestion des sociétés de pêche locales ! », accusent certains. « Il est possible qu'ils se soient fait fourguer des poissons malades », estime Jean-Michel Faton. Une hypothèse que rejette Jacky Ponce, de la société des pêcheurs : « Les opérations sont rigoureusement contrôlées, il faut obtenir un agrément, et dresser ensuite un procès-verbal de déversement. »

Reste qu'une éventuelle épidémie soulève des questions. « Au-delà de la "maladie du sommeil", je regrette que le Lac des Pêcheurs soit devenu un réservoir pour carpes exotiques, déplore Jean-Michel Faton. Ce sont des carpes Amour, originaires de Sibérie, qui peuvent peser jusqu'à 20, voire 30 kilogrammes. Elles détruisent le milieu, les herbiers aquatiques. Imaginez ce qui resterait d'un champ d'orchidées si on mettait 150 vaches à l'hectare ! C'est la même chose. Moins d'herbiers, moins d'oiseaux, on a perdu tout l'intérêt ornithologique de ce lac du fait de ces lâchers de carpe annuels. Il ne s'agit pas de virer les pêcheurs, mais de les accompagner davantage techniquement. »

Chose certaine, la mise en cause des sociétés de pêche locales n'est pas du goût de tous. « Il faut vraiment ne pas être au courant pour dire des choses pareilles, estime Jean Serret. Cette maladie, on la connaît depuis les années 1970, elle peut avoir plusieurs causes, elle peut être propagée par les migrations d'oiseaux, notamment de hérons. On a des cas de poissons morts dans les mêmes circonstances à Saint-Marcelles-Valence par exemple, et là-bas, ce ne sont pas les déversements qui peuvent expliquer le phénomène. Soyons prudents avec la vie sauvage. Contrairement à ce que disent certains qui en font un business, ce n'est pas nécessairement bien de laisser faire la nature et laisser le sauvage redevenir sauvage... La pandémie du Covid le montre d'ailleurs bien. »

Alexandre Billette



Les vœux urbi et orbi d'Hervé Mariton

Plusieurs résidents de communes avoisinantes ont été étonnés de recevoir par la poste les vœux du maire de Crest



À l'occasion de la nouvelle année, Covid oblige, le maire de Crest, Hervé Mariton, n'a pas pu adresser ses vœux en public aux Moulins, comme il en avait l'habitude. L'édile de la ville s'est plutôt exprimé sur le site de la Ville et sur les réseaux sociaux, par une vidéo d'une dizaine de minutes, ainsi que par le biais d'un carton envoyé à l'ensemble de ses administrés. Comme lors des années précédentes, cette carte de vœux de bonne facture, jaune et bleue, a été adressée aux Crestois par la poste. Mais les résidents de Crest n'ont pas été les seuls à recevoir les bons vœux du maire. Selon les informations récoltées par Le Crestois, des habitants de Vaunaveys-la-Rochette, de Divajeu, d'Aouste-sur-Sye et

de Montclar-sur-Gervanne par exemple, ont également été les destinataires d'une enveloppe à entête de la Ville de Crest – parfois en plusieurs exemplaires, selon le nombre de personnes qui composent le foyer.

62 000 € DE TIMBRES

Une distribution au-delà de la ville qui interroge, tant sur le budget alloué que sur l'obtention des listes d'adresses. Les municipalités sont tennes, par exemple, de fournir leurs listes électorales aux candidats aux élections législatives ou départementales, mais pour un usage qui est réservé aux campagnes électorales. Le montant alloué par la ville à cette initiative n'est pas connu. En revanche, le

budget annuel en frais d'affranchissement est indiqué en toutes lettres dans la présentation générale du budget de la municipalité. 63 000 euros ont ainsi été consacrés à ce poste en 2020 ; une somme équivalente (62 000 euros) est prévue dans le projet de budget primitif de l'année 2021.

Les dépenses de la ville consacrées à ce poste budgétaire sont considérables, et sans commune mesure avec celles de villes de taille comparable. A Lorient-sur-Drôme par exemple, pour une population légèrement supérieure à celle de Crest, la ligne budgétaire consacrée aux frais d'affranchissement en 2020 atteignait 10 000 euros. De l'autre côté du Rhône, la ville ardéchoise du Teil, à population égale, dépense annuelle-

ment 14 000 euros en affranchissement ; Annonay, pourtant près de deux fois plus peuplée, y consacre 23 700 euros.

Contacté par Le Crestois, Hervé Mariton n'a pas souhaité répondre à ce sujet. « L'opposition m'a déjà interpellé sur la question, il lui sera répondu lundi en Conseil municipal, comme il se doit dans un fonctionnement démocratique normal », a déclaré le maire de Crest.

Les oppositions municipales s'interrogent effectivement depuis longtemps sur cette pratique annuelle et sur le budget consacré au courrier postal. Réponse à venir lors du prochain conseil municipal, lundi 1er février.

A.B

Éducation nationale : le ras-le-bol des enseignants

Après la grève de mardi dernier, les syndicats pourraient appeler à une autre journée de mobilisation le 4 février

De la maternelle au lycée, des agents administratifs jusqu'aux infirmières scolaires, l'appel à la grève nationale a plutôt été très suivi, ce mardi 26 janvier. Dans la Drôme, environ 35 % des enseignants ont débrayé ; un peu plus de 40 % dans la région de Crest. 500 personnes se sont rassemblées à Valence, une mobilisation « plutôt satisfaisante », selon les syndicats, compte tenu du contexte sanitaire. Les raisons de la colère ?

« Pour la rentrée 2021, la Drôme a eu une dotation nulle pour les écoles du premier degré, ce qui signifie que nous n'aurons pas davantage de moyens, déplore par exemple Florimond Guimard, co-secrétaire départemental pour la Drôme du syndicat Snuipp-FSU. Pire encore, il est prévu de fermer 33 classes dans notre département alors que seulement 19 devraient être ouvertes. »

Des chiffres que conteste la Direction académique de l'Éducation nationale, pour laquelle les moyens ont été stabilisés en dépit d'une prévision à la baisse du nombre d'élèves, qui devrait diminuer d'environ 400 à la rentrée prochaine. « 400 élèves en moins, c'est

très peu, ça correspond à un élève de moins par école, rétorque Florimond Guimard. Il n'y a rien pour abonder les postes de remplaçants, alors que la pandémie frappe toujours. Résultat, on est parfois obligé de fusionner deux classes lorsqu'un enseignant est absent, en contradiction complète avec les instructions du ministère qui recommande d'éviter au maximum le brassage des élèves. »

COLÈRE PARTAGÉE

« Pas davantage de moyens, ça veut dire recruter des contractuels pour remplacer les absents, des contractuels qui sont parfois sous-qualifiés, engagés pour quelques semaines, avec un salaire peu intéressant », abonde Amélie, une jeune enseignante drômoise qui a fait grève mardi dernier. Elle déplore le peu de mobilisation des jeunes professeurs, moins engagés que leurs aînés : « C'est compliqué de les faire sortir, il y a cette période très anxieuse, un contexte économique difficile qui fait que, souvent, les jeunes enseignants pratiquent une forme d'auto-censure et préfèrent serrer les dents et se taire. »

Signe néanmoins du ras-le-bol, l'appel à la grève de mardi dernier a été lancé par une intersyndicale qui n'avait pas été aussi large depuis longtemps : de la CGT au Sgen-CFDT en passant par FO, Solidaires, du Snuipp-FSU à l'UNSA, sans compter la FIDL lycéenne et l'association des parents d'élèves FCPE, la colère est partagée. Absence de moyens, mais aussi

manque de clarté pour faire face à la crise sanitaire et revalorisation insuffisante des salaires : « Le Grenelle de l'Éducation est une vaste mascarade, dénonce Florimond Guimard. Sur la question très attendue des salaires, on évoque une toute petite revalorisation qui ne concerne que 30 % des enseignants... Bref, pas d'avancées et beaucoup d'oubliés, comme les accompagnants d'élèves en situation de handicap, par exemple, qui demandent un

statut depuis longtemps, ou le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté, qui n'est pas soutenu ». Prochaine étape pour les syndicats : la journée d'action interprofessionnelle du 4 février, qui devrait rassembler dans la rue l'ensemble des acteurs des services publics, de la santé jusqu'à l'éducation... Si le pays n'est pas, d'ici là, mis sous cloche à nouveau.

A.B

IMPRIMERIE 2CRESTOIS



VOTRE ENTREPRISE DE PROXIMITÉ DEPUIS 1900 !

Ice watch

Soldes
Du 22 au 30 janvier
-50%
SUR L'ENSEMBLE DU MAGASIN, MONTRES et BIJOUX

Bijouterie BRUN
18, rue de l'Hôtel de Ville - CREST - Tél. 04 75 25 14 80

Nouveaux horaires durant le couvre-feu
Du mardi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Le samedi, de 9h à 18h (ouverture non-stop)

La douloureuse mue du Caf biblioth que de Chabrillan

La municipalit  a repris la gestion de la biblioth que tandis que l'association qui en avait la charge s'estime mise   l' cart



C'est une petite r volution qui risque de ne pas se faire sans douleur. Le commune de Chabrillan a vot , le vendredi 22 janvier, le passage en r gie municipale de la biblioth que du village. Un vrai bouleversement dans l'organisation de cette institution chabrillanaise vieille de 28 ans, jusqu'alors administr e par l'association « Biblioth que ».

Pour Christiane Jannoyer, sa pr sidente, il s'agit ni plus ni moins pour l' quipe municipale « d' vincer l'association ». Mais pour Cyrille Vallon, le maire de la commune, il s'agit simplement de « permettre un meilleur fonctionnement de la biblioth que, d'ouvrir le lieu   de nouvelles activit s tout en poursuivant sa vocation de lieu culturel qui compte dans le paysage local ».

Vot    l'unanimit  lors du conseil municipal du 22 janvier, ce passage en r gie va laisser le champ libre   la mairie pour r organiser le Caf biblioth que. Car ce tiers-lieu embl matique de la commune  tait jusqu'  maintenant « bic phale ». Au rez-de-chauss e, son caf , g r  par la mairie ; et

aux deux  tages sup rieurs, sa biblioth que, plac e sous la responsabilit  de l'association.

« CASSER UNE ASSOCIATION »

Ce changement de gouvernance laisse un go t amer   certaines b n voles de l'association. Dans une tribune publi e la semaine derni re dans nos colonnes, Jocelyne Vaudey, tr sorier et membre historique de l'association Biblioth que, d non ait vigoureusement la nouvelle  quipe municipale, lui reprochant de « casser une association florissante » et de « balayer d'un revers de main le travail de dix b n voles ». Le passage en r gie ne serait selon elle qu'un « bel enfumage » visant   «  t ter la biblioth que », et   « virer Mesdames Thury-Bouvet, Jannoyer et Vaudey » (respectivement vice-pr sidente, pr sidente et tr sorier).

Une accusation que d ment la municipalit . « Dans cette nouvelle organisation, les b n voles auront toute leur place », promettent les  lus dans un communiqu , avant d'assurer : « Nous n'ou-

blions pas le travail r alis  depuis tant d'ann es par l'association Biblioth que et tenons   les en remercier ». Car pour Cyrille Vallon, l'objectif de ce passage en r gie municipale est avant tout d'ouvrir de nouvelles perspectives au Caf biblioth que : « Cette transformation nous permettra de trouver de nouveaux appuis aupr s des collectivit s, en particulier la CCVD et la R gion ». Et le maire d'ajouter : « La municipalit  n'a qu'une envie, c'est de travailler avec toutes les associations de Chabrillan. »

LETTR  EGAR E ET  TRANGE  V NEMENT

Une main tendue que Mme Jannoyer peine   trouver sinc re : « Pourquoi ne pas nous avoir consult s avant de prendre cette d cision ? », s'interroge la pr sidente de l'association Biblioth que. « Nous ignorions tout de ce projet ! », r ch rit Mme Thury-Bouvet. Quant   Mme Vaudey, elle assure avoir appris la nouvelle au « matin du 16 janvier », une semaine seulement avant le vote du conseil.

Un reproche que le maire de

Chabrillan assure ne pas comprendre. Lors du conseil municipal du 22 janvier, l'une de ses coll gues  lues lui avait d'ailleurs demand  par quels moyens il avait inform  l'association du non-renouvellement de sa convention. Cyrille Vallon lui avait r pondu qu'un coup de t l phone avait  t  pass    la pr sidente, avant qu'un lettre recommand e avec accus  de r ception ne soit envoy e   son domicile en octobre dernier, trois mois avant que la convention n'arrive   son terme.

Le hic, c'est que Mme Jannoyer jure ne jamais avoir vu la couleur de cette lettre... Alors, quelques jours avant le fameux conseil municipal, elle s'en inqui te aupr s du maire, lui assurant que sa signature sur l'avis de la Poste « a  t  falsifi e » et qu'elle n'a « jamais  t  destinataire du courrier ». « Je lui ai r pondu que je ne pouvais pas constater que la lettre recommand e  tait re ue », a expliqu  Cyrille Vallon   ses coll gues  lus le 22 janvier. « C'est tr s grave, s'inqui te Jacqueline Thury-Bouvet. Quelqu'un s'est autoris    prendre ce recommand  et   imiter la signature de la pr sidente ». Outre cet  trange  v nement, une question tracasse la vice-pr sidente de l'association : « Pourquoi le maire, inform  de cette situation gravissime, n'a-t-il pas d cider de diff rer le conseil municipal et le passage en r gie ? Y avait-il urgence au point qu'il lui  tait impossible d'attendre que lumi re soit faite ? »

Christiane Jannoyer assure avoir lanc  une proc dure aupr s de La Poste, tandis que Mme Thury-Bouvet pr vient : « Il y a un pro-

bl me de l galit  qu'on ne peut pas laisser en l' tat. »

VIVEMENT LA R OUVERTURE

Quoiqu'il en soit, les d s sont aujourd'hui jet s : d but f vrier, la biblioth que passera en r gie municipale. Et il est assez cocasse de noter que c'est au premier  tage de la mairie de Chabrillan que ce changement de statut a  t  vot . L  m me o , 28 ans plus t t, d butait la longue histoire de l'association Biblioth que...

  l' poque, c'est d'ailleurs Mme Thury-Bouvet qui  tait maire de Chabrillan. C'est elle aussi qui, en 2001, d cida d'acheter pour la commune le b timent qui abrite aujourd'hui le Caf biblioth que, une ancienne maison de notaire alors en ruines. Dans le m me temps, la municipalit  avait acquis la derni re Licence IV de Chabrillan, avec derri re la t te de l'ancienne  dile, l' d e d'ouvrir un jour... un caf -biblioth que !

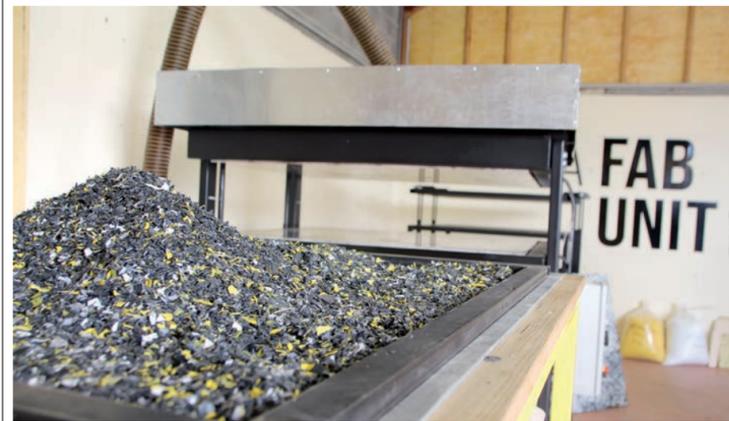
Vingt ans plus tard, le « Caf bibli » est bien l , et il s'est fait une place de choix dans le paysage culturel de la vall e. De soir es   th mes en expositions, de concerts en spectacles, en passant par son Salon du livre jeunesse ou ses simples moments pass s en famille ou entre amis, sous les vo tes du caf ... Autant d' v nements, jadis ordinaires, que la pand mie nous ferait presque oublier. On ne peut aujourd'hui qu'esp rer que lorsqu'il sera temps de se retrouver au Caf biblioth que, ce regrettable conflit n'aura pas eu raison de la convivialit  de ce lieu enchanteur...

Martin Chouraqui



Un plastique local avec la FabUnit

La nouvelle unit  de production du 8FabLab est en mesure de recycler du plastique.



Le plastique est-il en train de redevenir fantastique ? Le lundi 25 janvier, la FabUnit, nouvel atelier du 8FabLab install  sur l' cosite d'Eurre, ouvrait ses portes pour pr senter sa nouvelle machine : la Sheetpress, pens e, fabriqu e et exp riment e par le 8FabLab.

Cette innovation, « unique en France » selon ses concepteurs, permet de cr er des « plaques »,   partir de d chets plastiques. Sorties de la machine, les plaques issues de ce processus de recyclage peuvent  tre ensuite utilis es afin de cr er de nouveaux objets. C'est ce qu'on appelle l' conomie circulaire : les industriels pourront vendre leurs d chets et racheter la mati re premi re issue de leurs propres r sidus.

UNE DEMANDE DE PRODUCTION LOCALE

Tout a  t  imagin  au 8FabLab et les exp rimentations ont  t  men es sur 18 mois, afin de prendre en compte le moindre d tail. Le but de l'op ration : renforcer une production locale et autonome. Maryline Chasles, la directrice du 8FabLab, rappelle « qu'aujourd'hui, en France, 97% de ce que nous consommons est produit   l'ext rieur, m me si c'est un peu moins sur le territoire de la Biovall e. Et en ce qui nous concerne, les  tudes sur les d chets mettent en  vidence que trente personnes produisent 100 tonnes de d chets plastiques par an. La fili re est donc prometteuse. »

Avec la crise sanitaire, la tendance au « consommer local » a bondi. Ce qu'explique la directrice du FabLab : « La pand mie a rendu les habitants davantage r silients. C' tait le bon moment, pour les t tes pensantes du 8FabLab, de

trouver un moyen de r pondre en partie   cette demande ». D'autant que le territoire n'est aujourd'hui pas arm  pour r pondre   ce d sir de biens manufactur s localement. Actuellement, le FabLab cherche des gisements de d chets plastiques chez les industriels. L'espoir est grand : « Dans le futur, nous pouvons imaginer que tous les d chets plastiques des habitants de la vall e de la Dr me arriveront   la FabUnit », esp re Maryline Chasles.

COMMENT  A MARCHE ?

L'industriel, producteur de d chets plastiques, doit commencer par broyer ses d chets apr s les avoir tri s. Les copeaux ainsi obtenus sont ensuite livr s   la FabUnit, qui va se charger de les faire fondre, sous la chaleur de la Sheetpress.   la sortie de la machine, le plastique s'est transform  en une plaque, qui peut  tre d coup e   loisir, puis r utilis e comme un plastique neuf. Seule modification : la couleur bigarr e de la plaque, r sultat du m lange des teintes des diff rents d chets plastiques.

  l'atelier, certains se sont amus s   produire un tabouret en mariant le plas-

C.L



St phane Roussel fait le bilan d'une ann e sous Covid

Retour sur une ann e peu ordinaire avec le chef du centre des sapeurs-pompiers de la Vall e



Entre d'un c t  un confinement qui a r duit le nombre d'accidents de la route et de l'autre des interventions multiples g n r es par la crise sanitaire, les sapeurs pompiers ont d , en 2020, faire preuve d'un certain sens de l'adaptation. La capitaine St phane Roussel, chef du Centre de Secours Renforc  (CSR) de la Vall e de la Dr me, dirige 56 sapeurs-pompiers, qui  vrent sur un vaste territoire (Crest, Aouste-sur-Sye, Mirabel-et-Blacons, Eurre, Divajeu, Pi gros-la-Claire, Cobonne, Vaunaveys et Autichamp). Retour avec lui sur une ann e peu ordinaire.

Le Crestois : Avec la crise sanitaire, comment les interventions ont-elles  volu  sur votre territoire ?

St phane Roussel : Cette ann e, nous avons fait 190 interventions de moins qu'en 2019, soit une baisse de 13 %, avec 1 171 sorties. C'est   peu pr s au ni-

veau de la baisse nationale li e   la Covid. Nous avons fait moins d'accidents de la circulation, mais aussi moins d'accidents dans la nature. Une hausse des appels a  t  constat e pendant les f tes et avec l'arriv e de la neige, l' quipe sp cialis e en secours en montagne a d  de nouveau monter.

LC : La Covid a-t-elle pris une place importante dans vos interventions ?

SR : Pour les secours aupr s des personnes, nous avons effectu  836 interventions. Les appels concernaient essentiellement des malades de la Covid et des gens en grande souffrance,   domicile. Les malades avaient tellement peur d'aller   l'h pital que, parfois, ils attendaient le dernier moment pour nous appeler, en situation de grande d tresse. Ce chiffre est presque le double de celui des ann es pr c dentes.

LC : Le moral des sapeurs pompiers est-il bon malgr  tout ?

SR : Le moral est bon.

Nous avons maintenant une nouvelle organisation, avec l'arriv e d'un pompier professionnel depuis plus d'un an. C'est une nouvelle dynamique et, avec le pr sident de l'Amicale, Nicolas Anthoni, nous nous effor ons d'am liorer la vie en caserne.

LC : Concr tement, qu'est-ce qui a chang  ?

SR : En fait, le pompier professionnel est en « pr visionnel », en lien avec le Sch ma D partemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR). C'est un renfort pour r pondre de mani re coh rente au nombre d'interventions grandissant sur notre centre de secours. D'ailleurs de Centre d'incendie et de secours (CIS) nous sommes devenus un Centre de secours renforc  (CSR). L'arriv e de ce « pro » permet aux volontaires d'avoir une organisation plus l g re avec des plages horaires d finies les jours de semaine.

LC : Le centre va-t-il encore accueillir des professionnels ?

SR : Oui, bien s r. Nous attendons encore deux pros en janvier 2022 et trois en janvier 2023. Leur pr sence va renforcer de mani re marquante mes  quipes de volontaires.

LC : Avez-vous assez de personnel ou recrutez-vous ?

SR : Nous recrutons en permanence. La caserne est faite pour accueillir soixante-dix hommes et vingt femmes. Actuellement, je compte quarante-quatre hommes et douze femmes. Il y a donc encore beaucoup de place ! J'ai de nouvelles recrues : une mutation de Valence, R mi St fan ; une mutation d' toile-sur-Rh ne, Ga l Romanet ; une nouvelle recrue d'Aouste-sur-Sye, Mathilde Romain. Pour entrer chez les pompiers volontaires, il faut avoir entre 16 et 65 ans et d tenir le dipl me des premiers secours premier niveau.

LC : Les habitants n'ont-ils pas  t  trop frustr s de ne pas vous voir pour la distribution des calendriers ?

SR : C' tait tr s dr le, car nous avons laiss  les calendriers dans les bo tes aux lettres, avec une enveloppe affranchie pour les dons s'ils le d siraient. Nous avons  t  tr s touch s de voir la queue devant le portail du centre. Les habitants tenaient   nous apporter leur don !  a fait chaud au c ur de voir cet int r t pour nous.

Propos recueillis par Corinne Lodier

Les interventions en 2020

Accidents de la route : 81 (122 en 2019)
Incendies : 109 (140 en 2019)
Op�rations sp�cialis�es : 130 (171 en 2019)
Dispositif de pr�vention : 15 (45 en 2019)
Total des interventions : 1 171 (1 361 en 2019)

C'est la faute à Mélenchon !

Tribune de Gérard Guillemaud

Apprenez et récitez tous, comme tous les grands médias et les parties concernées vous le font répéter, à l'unisson : « *On ne peut pas faire l'union, c'est la faute à Mélenchon !* ». Non, ce leitmotiv n'est pas juste, ce n'est qu'une excuse pour ne pas lâcher, chacun, son ancien monde et les petits ego rassurants qui vont avec. Vous rappelez-vous qu'en avril 2019, Jean-Luc Mélenchon a proposé à la sphère écolo-socialo-communiste de se rassembler dans une Fédération Populaire ? Il y a eu très peu d'écho et depuis, M. Mélenchon et, les Insoumis n'ont cessé de tenter des échanges, des

réflexions pour opérer des rapprochements programmatiques. Ce n'est pas le cas chez les autres partis, où l'on s'applique à ignorer, dans les discours, l'existence de la France Insoumise, jusqu'à s'efforcer de ne pas prononcer son nom. C'est pourtant là, en particulier, qu'est né l'écosocialisme en France ; dans le Parti de Gauche puis dans la France Insoumise. En 2020, beaucoup commençaient à s'avancer sur le chemin de la prochaine présidentielle qui, on le sait maintenant, est le principal événement démocratique de la V^{ème} République. Au vu de son résultat de 2017 (accompagné par

260 000 militants et choisi par 7 millions d'électeurs), Jean-Luc Mélenchon s'est assigné le devoir de se présenter à nouveau avec le programme de « l'Avenir en Commun » à ré-actualiser. Mais l'ambiance politique actuelle me rappelle trop mon enfance, où quand il y avait un premier de la classe, tous se liguèrent pour s'en éloigner ou s'en moquer afin de mieux oublier ses propres échecs. Si vous me croisez dans ces colonnes ou dans la rue, n'hésitez pas à venir me chanter le refrain cité en titre, et vous tenterez de me convaincre de la supériorité des Jadot, Faure, Hamon, etc, de leurs idées et leurs

initiatives de rapprochement vers l'union. J'espère être interpellé par des gens qui parlent en connaissance de « l'homme », qui l'ont lu et vraiment écouté en direct, et non par le filtre des grands médias, obligés qu'ils sont de leurs milliardaires-proprios, dans leur lutte anti Mélenchon.

Gérard Guillemaud



On m'appelle Corona

On peut en sourire... ou pas. La chronique de René Bergier



- T'es qui, toi, la bestiole ? D'où viens-tu ?

- Je suis le virus de la Covid et ma famille m'appelle Corona. Je suis né, il y a bien plus longtemps que vous ne l'imaginez. En fait, je crois bien que j'ai toujours existé, mais je m'étais éclipsé du monde humain pendant 130 ans, jusqu'à ce que des curieux, qui cherchaient à connaître mes origines, ont détecté dans le permafrost groenlandais les victimes congelées de la grippe russe ; une pandémie qui a fait des ravages au XIX^{ème} siècle. Je suis donc revenu hanter vos nuits, vos jours et vos hôpitaux ; en clair : mettre le souk sur la planète. Ça, c'était pour donner une version de plus sur mes origines à certains commentateurs et stratèges en tout genre qui squattent les plateaux de télé depuis bientôt un an. Persuadés de bien me connaître et confondant diplômes scientifiques et cartes de presse ou de partis politiques, ils s'enhardissent à donner des conseils à ceux qui savent ; jouant à se faire peur... à vous faire peur.

Mais que voulez-vous, on ne crée pas le buzz en photographiant les mariés à la sortie de l'église. D'ailleurs, je me demande bien ce que ces gens-là auraient eu à dire durant toute cette année écoulée, si je n'avais pas été là. Je les soupçonne même d'être inquiets en pensant aux lendemains sans moi. Cela va faire un an que vous êtes saturés d'infos anxieuses brièvement entrecoupées d'élections, d'événements météo, de disparitions et d'autres réjouissances "trumpesques". Si ce n'étaient pas les gens de "la Marine", j'aurais même pu faire oublier les émigrés. Ce trop-plein d'informations, parfois contradictoires, devrait vous avoir vaccinés pour longtemps... mais pas pour la bonne cause.

Quand on ne parle pas directement de moi, place aux pénuries en tout genre dont on me rend en partie responsable : masques, tests, et maintenant, vaccins, avec les logistiques qui s'y rapportent. Ces dernières paraissent d'ailleurs plus faciles à mettre en place à ceux qui n'ont pas à le faire qu'à ceux du terrain qui se débattent pour leurs mises en œuvre avec des intérêts pas toujours harmonieux ; d'autant que certains mélangent campagne électorale et campagne vaccinale. En parlant de vaccins, vous avez été une majorité (en France), à y être réticents ; mais je vous fiche ma protéine que dans

quelque temps, vous serez plus nombreux à vous écrier pour trouver un rendez-vous prioritaire avec l'infirmière. En attendant, vous râlez tout en flippant ; vous avez tort, car un jour je repartirai... Quand ? Seul notre créateur le sait. Je dis "notre" parce que comme vous, je ne suis pas né dans une rose, ni dans un laboratoire chinois, ni même dans une portée de pangolins ou de visons et encore moins sur une autre planète. Comme vous, je suis né sur cette Terre pour y vivre et y circuler - si possible - librement, avant de la quitter. Mais à l'inverse de vous, je ne peux pas me déplacer seul. Je suis comme les enfants que l'on confie à une hôtesse de l'air pour voyager en avion... et dans mon cas, c'est vous qui m'accompagnez. D'ailleurs, ce que vous appelez la mondialisation facilite grandement mes déplacements et c'est

comme ça que je peux parcourir le monde, gratos. Mes cousins anglais, brésiliens, sud-africains et sûrement d'autres connaissent bien l'intérêt pour eux que représente cette facilité à changer de paysages. Cela étant dit, j'ai quand même quelques remords à vous compliquer l'existence à tous ; les uns pour leur jeunesse écornée, les autres pour leur grand âge risqué et la plupart pour leur vie sociale, professionnelle, sportive ou culturelle mise en sommeil... Mais je ne doute pas que vos chercheurs savants sachant (pas facile à dire) sauront me contraindre, une fois de plus, à regagner mes pénates. En attendant que cet accroc à l'humanité - qui n'est pas le premier - soit rapiécé, je vous salue bien bas... mais je ne vous dis pas "à bientôt".

René Bergier

Étiquettes adhésives

- Étiquettes vergées : Blanc / crème
- Étiquettes rainurées
- Étiquettes Aqua Proof...

Renseignez-vous !

www.imprimerieducretois.fr
Imprimerie du Crestois > Outils de Communication

Contrôle continu

Transitions, la chronique de Vincent Meyer

Mon ordinateur me demande à moi, un humain, de prouver que je ne suis pas un robot... Vague impression que je perds le contrôle. Qu'un serveur, quelque part, en sait plus sur moi que je ne sais moi-même. Un serveur qui deviendrait insidieusement mon maître ? En se faisant gentiment passer pour un bienveillant grand frère, un *Big Brother* en somme. Quelque chose me retient encore de m'abandonner à ce meilleur des mondes qui m'appelle avec tant de sollicitude. Bien sûr, je n'ai rien à cacher, mais je n'ai rien, non plus, que je souhaite montrer aux inconnus derrière le serveur. Mon anonymat est le seul gardien de ma vie privée. Ô je conviens que la pression sur moi ne ressemble en rien à la Sainte Inquisition. Je ne suis pas soumis à la question, au supplice du brodequin, à la menace du bûcher. Non, je suis juste entouré d'une douce violence. Douce au point de ne plus voir la violence. Douce au point d'y prendre plaisir et de craindre de manquer...

La publicité joue, dans cette hypnose collective des consciences, un rôle majeur. Elle aiguiche, elle oriente, elle conditionne, elle crée la dépendance jusqu'à l'addiction. D'après *France Culture* (2 février 2018), les Français sont exposés jusqu'à 1 200 messages publicitaires par jour. L'impératif hédoniste sous-jacent et la frustration induite préparent le terrain à tous les messages qui stigmatisent les décroissants, les lanceurs d'alerte, les chercheurs de sens, les puristes du respect du vivant, les écologistes et autres collapsos, bref les contestataires de tout poil. Tous des hors-la-loi du *Big Pharma*, du *Big Phyto*, du

Big Data ! Qui, parfois, viennent contester le cours des choses jusque dans la rue. Malgré les interdits qui tentent à les confiner encore et encore. La violence de la misère, de l'angoisse et du désespoir s'exprime parfois dans la casse et l'affrontement. Cette violence, certes regrettable dans ses excès, est facile à montrer, à mettre en scène, et va servir à justifier le renforcement du contrôle généralisé. La « proposition de loi » sur la sécurité globale est devenue quasiment un « projet de loi », tant le ministre de l'intérieur s'immisce dans son contenu et sa rédaction en piétinant au passage les prérogatives des assemblées. L'article 24, au milieu d'autres articles inopportuns, a retenu l'attention citoyenne comme illustrant parfaitement la pression croissante sur les libertés. Des exemples récents montrent que des dérapages répressifs, certes exceptionnels, n'auraient pas été connus, et encore moins sanctionnés, s'il n'y avait pas eu communication de vidéos compromettantes. Mais pendant que le débat continue au Parlement et dans la rue, le processus liberticide se poursuit en douce dans notre dos. Car l'exécutif contourne le législatif par décrets. Ainsi, alors que les citoyens tentent de faire face, jour après jour, aux incertitudes de l'épidémie et que les médias occupent les esprits en les soûlant de commentaires oiseux sur la Covid, des décrets du ministère de l'intérieur étendent le champ d'action des renseignements aux "opinions" et plus seulement aux "activités" politiques. Désormais, l'appartenance syndicale, les convictions philosophiques et religieuses, des données de santé, les habitudes de vie,

les déplacements, les activités sur les réseaux sociaux, les photographies, la détention d'animaux dangereux, les signes physiques particuliers, les éléments patrimoniaux, la pratique sportive pourront aussi être fichés par les services de renseignement de la police et de la gendarmerie. Trois décrets, publiés le 4 décembre, visent, en effet, à renforcer le fichage des individus et des personnes morales « susceptibles de porter atteinte à la sûreté de l'État », un concept très flou et extensible à souhait. La menace terroriste a bon dos. Selon Maryse Artiguelong, de la *Ligue des Droits de l'Homme*, ces décrets menacent « un peu plus nos libertés. Ils élargissent la surveillance à toutes les personnes et les associations, qui émettent des opinions, notamment sur les réseaux sociaux ». Le ministre de l'intérieur assure que ces décrets ne créent pas "un délit d'opinion", mais que « les opinions et les activités politiques en lien avec les partis extrémistes, ceux qui prônent justement la séparation, la révolution, doivent être connus par les services de renseignement ». La vidéo-protection, le nouveau nom de la vidéo-surveillance, s'étend très rapidement même à des petites communes. Peu importe que l'efficacité en soit contestée. Aucune évaluation sérieuse n'a été réalisée sur la base des premières expériences. Malgré le fiasco désolant et tragique de l'attentat de Nice au camion fou, dans une ville saturée de 2000 caméras, la généralisation de ces dispositifs se poursuit au détriment des actions de prévention sociale et de la présence sur le terrain. Les prochaines étapes, déjà

en expérimentation, sont l'utilisation de drones de surveillance, la vidéo-verbalisation des stationnements, la reconnaissance faciale. Le passeport vaccinal, qui semble se préciser à court terme, contournera l'engagement de Macron de ne pas rendre la vaccination Covid obligatoire. Un projet de loi a été déposé le 21 décembre 2020 par Jean Castex, en vue de « *subordonner les déplacements des personnes, leur accès aux moyens de transports ou à certains lieux, ainsi que l'exercice de certaines activités à la présentation des résultats d'un test de dépistage établissant que la personne n'est pas affectée ou contaminée, au suivi d'un traitement préventif, y compris à l'administration d'un vaccin, ou d'un traitement curatif.* » (Article L. 3131-9/6°).

La CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté) a 41 ans. Malgré ses efforts laborieux, elle a peu d'effet sur la tendance lourde qui conduit progressivement à une dictature numérique et à la disparition des libertés en échange d'une illusoire sécurité.

La lutte contre cette dérive tragique n'est pas inutile car elle permet de freiner le processus en attendant que les inéluctables effondrements à venir écroulent le château de cartes sécuritaire et liberticide. Ne soyons pas dupes des discours lénifiants, augmentons notre niveau de conscience, cultivons notre sens critique et notre autonomie de pensée. C'est là que se trouve l'espérance. La liberté de penser est notre ultime liberté...

Vincent Meyer

Lettre ouverte à un édile en sursis

Tribune de Roger Poulet

Monsieur Mariton, N'habitant pas à Crest, ne votant pas à Crest et domicilié sur le territoire de la Communauté de Communes du Val de Drôme, j'ai reçu, comme chaque année, la carte de vœux, ou plutôt la propagande électorale de la municipalité de Crest. Habituellement, je la mets dans la boîte aux

lettres de la mairie comme nulle et non avenue. Mais cette année, je vais vous demander de m'enlever illico de votre listing et j'engage tous ceux qui sont dans mon cas à en faire de même.

Il est tout à fait anormal que l'argent des contribuables de Crest serve à de telles futilités, alors que la situation sociale forte-

ment dégradée mériterait de bénéficier de subsides bêtement gaspillés dans cette communication sur papier glacé. Vous osez parler d'humilité, mais cela ne transparaît pas dans votre document. Personne n'étant indispensable, je me permets de vous suggérer de prendre dès que possible

une retraite amplement méritée. Citoyennement vôtre,

Roger Poulet



« Préparer nos territoires aux chocs qu'ils pourraient subir »

Communiqué de l'association Écologie au quotidien



Depuis dix-neuf ans, les « *Rencontres de l'Écologie au Quotidien de Die et de la Biovallée* » ont pour objectifs d'informer et de sensibiliser, de former les habitantes et les habitants aux impacts de notre mode de vie et de nos choix de consommation sur l'environnement, la santé, la société et le vivant, en proposant des alternatives et des transitions. L'organisation d'événements étant cette année particulièrement complexe, les Rencontres de l'Écologie seront échelonnées sur quatre temps forts et sur quatre mois.

Dont un programme qui vise, à minima, la replantation de 10 000 arbres, du 29 janvier au 15 mars 2021, sur les espaces « communs » des cent communes de la Vallée de la

Drôme, avec le soutien des habitants et habitantes, des entreprises, des associations et des collectivités locales. Déjà plus de cinquante projets et plus de 1 000 personnes se sont mobilisées sur ce programme d'intérêt général. Une mise à disposition gracieuse de plants pour les projets en fonction des souhaits et des arbres seront disponibles chez les pépiniéristes dès les 27 et 28 janvier à Die. Mais ce travail n'occulte pas les temps de sensibilisation et de débat citoyens. Tirer les leçons du chaos que nous traversons doit nous permettre de rebâtir une société plus juste et plus vivable. Et surtout de mieux appréhender un autre grand danger : le dérèglement climatique (ce sera au programme des

Rencontres de Die, en avril 2021).

INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

Scientifiques et acteurs de la société civile appellent à faire de cette pause un moment de réflexion collective sur ce que sera l'après-coronavirus. Tirer les leçons de cette crise peut aussi nous aider à préparer l'après, à construire une société plus juste, plus résiliente, plus soutenable. Particulièrement en anticipant un autre danger : le dérèglement climatique couplé à la sixième extinction de masse des espèces. Car le chaos que nous vivons n'est sans doute rien en comparaison de ce que nous pourrions traverser, livrés aux conséquences du péril climatique...

Nous le constatons, avec dépit, nos sociétés ultramondialisées, spécialisées, sont fragilisées lorsqu'elles sont entravées dans leur mécanique d'échanges ef-

frénés. Nos sociétés dépendent dangereusement de la croissance, du cycle ininterrompu de production-consumation et des approvisionnements qui viennent du monde entier. Face aux menaces climatiques, de nombreux collectifs appellent depuis des années à préparer nos territoires aux chocs qu'ils pourraient subir. Comment ? D'abord en relocalisant une partie de notre alimentation. Chaque territoire devrait pouvoir assurer une part essentielle de la production de nourriture de ses habitants, tout en continuant à échanger une autre part (ce sera au programme des Rencontres de Die, en février 2021). Ensuite en renforçant l'indépendance énergétique des pays et des territoires avec des énergies renouvelables (au programme des rencontres de Die de mai 2021).

Nous sommes aujourd'hui dépendants d'un approvi-

sionnement de pétrole, de gaz, de charbon, d'uranium et de métaux rares (pour le numérique, le solaire et l'éolien, etc.), permettant le bon fonctionnement énergétique de nos sociétés. Être capable de produire un minimum de l'énergie que nous consommons localement sera sans doute vital à l'avenir, en cas de défaillance des réseaux. En sécurisant nos approvisionnements en eau. Ce qui signifie à la fois économiser (notamment dans l'agriculture), plus intelligemment récupérer les eaux de pluie dans les bâtiments, adjoindre aux centrales industrielles d'épuration des systèmes locaux de phytoépuration, protéger les nappes phréatiques des contaminations aux pesticides...

En préparant nos territoires à des circonstances extrêmes : végétaliser pour climatiser les villes soumises à des étés caniculaires, cesser d'artificialiser et laisser de larges parts de

nos territoires absorber les précipitations, abriter la vie sauvage et les pollinisateurs dont l'agriculture a besoin...

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Enfin, relocaliser une part de notre économie. Il est imprudent d'abandonner des pans entiers de nos économies, indispensables à nos vies quotidiennes, à des logiques de marché et à des entreprises multinationales dont nous ne pouvons maîtriser les choix. Nous avons besoin d'une multitude d'entrepreneurs locaux et indépendants, d'agriculteurs, d'artisans, de PME qui répondent aux besoins essentiels de chaque territoire. Et, bonne nouvelle, plusieurs études américaines montrent que ce type d'économie locale diversifiée crée plus d'emplois et répartit plus équitablement les richesses. Nous redécouvrons avec fracas que nous faisons intégralement partie d'un

écosystème plus vaste, sur lequel l'économie, la technologie n'ont pas toujours de prise. Et c'est sans doute sur cette base que nous avons besoin de construire. Comment limiter notre prélèvement de ressources naturelles à leur capacité de renouvellement ? Comment construire des sociétés qui intègrent le reste des êtres vivants sur la planète comme des sujets ? Comment répartir les richesses de façon à permettre à chacun une vie digne et éprouvante ?

Depuis des années, des milliers de personnes expérimentent des idées qu'il nous appartient d'examiner : permaculture, revenu universel, villes zéro déchet, économie symbiotique, inscription de droits pour la nature, biomimétisme, rénaturation de territoires, nouveaux indicateurs qui remplaceraient le PIB (Produit Intérieur Brut) par la santé des enfants, démocratie délibérative, entreprises libérées, souveraineté alimentaire, etc. (au pro-

gramme des rencontres de Die en janvier 2021).

Ces expériences sont non seulement passionnantes mais elles ont bien souvent fait la preuve de leur efficacité, tout en rendant ceux qui les portent plus heureux. Car il ne s'agit pas seulement de nous protéger d'une sorte d'apocalypse mais, pour une fois, d'imaginer le monde dans lequel nous voudrions vraiment vivre. Et de s'y mettre. Voilà la question la plus importante : comment y parvenir ? Engager une rupture collective avec notre modèle de société suppose un consensus sur les causes et un autre sur les remèdes. Pour cela, nous avons plus que jamais besoin d'espaces démocratiques dans lesquels délibérer.

Crest

Développement durable : le nouveau « Comité 21 » est sur les rails

Le comité consultatif mis en place par la Ville s'est réuni aux Moulinaiges pour la première fois. Quelle sera sa marge de manœuvre ?

Plus de cinquante personnes se sont rassemblées le mercredi 20 janvier à la salle Moulinaiges pour la première séance plénière du « Comité 21 », un comité consultatif qui doit faire des propositions et évaluer les actions de la Ville en matière de développement durable.

« Comité 21 », qu'est-ce ? C'est un groupe constitué de citoyens, d'élus, d'associations et de « citoyens experts », qui doit mettre en œuvre « l'Agenda 21 local », un cadre de travail qui permet aux municipalités de développer une méthode et des actions en faveur du développement durable. Une version locale de « l'Agenda 21 », qui a vu le jour lors du Sommet de la Terre à Rio, au Brésil, en 1992, lorsque 120 chefs d'États s'étaient réunis à l'occasion d'une conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement.

La ville de Crest se targue d'être l'une des premières villes de moins de 10 000 habitants à avoir mis en place une telle démarche en France, dès l'an 2000. Le renouvellement des membres du Comité 21 marque cette année le début de la quatrième phase ; le comité précédent avait été formé

en 2014. Parmi les projets supervisés par le passé par le Comité 21, le frontage de la rue Sadi Carnot, la transformation de la caserne de pompiers en galerie d'art ou encore l'installation de bornes pour la recharge des voitures électriques. Pour ce quatrième cycle, c'est le maire Hervé Mariton qui est, comme à l'habitude, le président du Comité. Son adjoint à la transition écologique, à la mobilité et à l'urbanisme, Christophe Lemerrier, est le président suppléant. Trois élus de la majorité (Sarah Duvauchelle, Thierry Guilloud et Stéphanie Karher) et un élu d'opposition, Samuel Arnaud, sont également aux côtés de vingt-et-un habitants, cinq lycéens, onze associations et entreprises, deux agents municipaux et six « citoyens experts » qui complètent le Comité.

« PAS DE MARGE DE MANŒUVRE »

« Le Comité a été composé de manière très ouverte, estime Hervé Mariton. Il devra maintenant faire des propositions, tant à court qu'à moyen et à long termes. Ce sera intéressant par exemple d'avoir l'avis du Comité sur l'aménagement du quartier



Une cinquantaine de personnes étaient présentes le 20 janvier

de la gare, un projet qui fait partie des sujets sur lesquels le Comité pourra se pencher. Il y aura une démarche technique, bien sûr, qui a vocation à instruire le Comité, qui lui-même aura vocation à nous éclairer, c'est réciproque. » Ce comité consultatif aura-t-il véritablement une marge de manœuvre pour influencer le cours de certaines décisions ? « La réponse est oui, assure le maire de Crest. Il ne faut pas vivre d'inquiétudes... » Une crainte qui est pourtant parfois évoquée par certains participants du Comité 21. « C'est un comité consultatif, donc au final c'est la mairie, et plus

précisément le maire, qui va dire oui ou non, estime Romain Giraud, impliqué dans le comité au titre de « citoyen-expert ». Cet ancien élu de la majorité avait clamé la porte du conseil municipal, voilà un an, en déplorant justement l'absence de débat et de communication en interne et le travail « en solitaire » d'Hervé Mariton. Après avoir été l'un des responsables de la troisième phase du Comité 21, Romain Giraud a accepté malgré tout d'y participer à nouveau. « J'ai trouvé Christophe Lemerrier assez motivé lors de cette première rencontre, on sentait qu'il

avait envie de faire avancer les choses, qu'il est déterminé à piloter l'agenda et le Comité. Mais si je me fie à ce qui s'est passé précédemment, le problème, c'est que les gens étaient motivés au début, mais on s'est retrouvés au fil du temps à cinq ou six personnes uniquement, justement, parce qu'il n'y avait pas de marge de manœuvre sur les projets, c'était un peu cadencé. » Vélo dans la Ville est l'une des associations qui participent aux travaux du Comité. « Pour le moment, c'est assez flou », juge Maxime Martin, l'un de ses membres.

« LA MÉTHODE SEMBLE AVOIR CHANGÉ »

« S'agit-il de proposer ou d'observer ? Ce que l'on sera en mesure de faire est assez vague, je n'ai pas très bien saisi quelle sera la marge de manœuvre dont nous disposerons pour effectivement proposer des initiatives, s'inquiète Maxime Martin. Pour le réaménagement de la gare, par exemple, je ne pense pas qu'on pourra faire changer les orientations. C'est plutôt à la marge des grands projets qu'on pourra, peut-être, proposer des choses... Voyons voir : pour le moment, c'était une première réunion, j'en suis ressorti sans avoir eu vraiment de réponse, sans sa-

voir précisément comment tout ceci allait se dérouler ». Un attentisme que partage Samuel Arnaud, élu de l'opposition du groupe Ensemble réinventons Crest siégeant au Comité 21 : « Les discours d'Hervé Mariton et de Christophe Lemerrier ont été très axés sur l'immédiat, je pense qu'il vaudrait mieux relativiser ceci. À mes yeux, l'Agenda 21, d'autant plus en cette période de crise sanitaire, écologique et économique, doit être l'occasion d'élargir la réflexion, de réfléchir sur le long terme. La crise que l'on traverse montre que si l'on veut, on peut se donner les moyens. Aujourd'hui, il y a cinquante personnes réunies, ça prouve qu'il y a une attente et une envie de participer, il ne faut pas les décevoir. Il ne s'agit pas seulement de dire qu'il faut ramasser les déchets au bord de la Drôme un jour par an, mais aussi construire une vision à long terme, et c'est là-dessus que la stratégie de la mairie semble manquer d'ambition. »

Les acteurs du Comité 21 vont désormais se rassembler environ tous les mois au sein de deux groupes de travail distincts, l'un consacré à l'énergie, l'eau, l'environnement ; l'autre à la mobilité, au patrimoine, aux ques-

tions sociales... Tous les trimestres, les deux groupes se réuniront en plénière, en « présentiel » dans la mesure du possible, en fonction cependant de l'évolution du contexte sanitaire. « C'est assez dense, reconnaît Romain Giraud, mais c'est ce qu'il faut pour maintenir l'intérêt et la motivation. La méthode de travail semble avoir changé, estime encore l'ancien élu municipal. J'ai l'impression que le Comité 21 a davantage de poids lors de la mandature actuelle. C'est par exemple un adjoint qui est en charge du comité, alors qu'avant, c'était un simple conseiller municipal. Il pèsera certainement plus fort cette fois-ci, ça jouera peut-être sur l'orientation des projets de la mairie. »

A.B

Baptiste Fauchot
Ramonage
Cheminée ramonée
= SÉCURITÉ
06 41 32 44 03

Une petite librairie agitée s'installe à l'Hydre

Le café associatif héberge temporairement une librairie sans toit



Hormis les masques et les flacons de gel hydro-alcoolique éparpillés aux quatre coins de l'Hydre, on se serait presque cru revenu un an en arrière, en cette matinée du samedi 23 janvier. Mais pas question, bien sûr (et hélas), d'y déguster un verre ou un café, accoudé au comptoir en bois.

Au menu du café associatif de la rue de la République, on retrouvait plutôt l'épais « Être et Temps », du philosophe allemand Martin Heidegger. Ou le lugubre essai de son compatriote Arthur

Schopenhauer, « Le monde comme volonté de puissance et comme représentation », dans lequel le mélancolique penseur teuton nous assure que la vie humaine ne peut osciller qu'entre souffrance et ennui. En ces temps pandémiques, on lui donnerait presque raison... Bref, passée la surprise de trouver un café ouvert, on découvre, joliment disposés sur de petites tables, des piles d'ouvrages sélectionnés par les libraires de

La Petite Agitée. Après avoir

sillonné la vallée de la Drôme pendant 6 ans, cette « bibliothèque itinérante » s'est, depuis peu, transformée en librairie nomade, spécialisée dans la vente de livres sortis de maisons d'éditions indépendantes.

LITTÉRATURE MILITANTE

Mais faute de festivals et d'événements où présenter leurs opuscules, les bouquinistes se sont résignés à les ranger au placard au rythme des mesures de confinement... L'Hydre, fermée administra-



tivement depuis le 30 octobre (comme tous les cafés), a proposé aux deux libraires qui animent La Petite Agitée un créneau d'ouverture, le samedi matin, jour de marché. Et c'est ainsi que, depuis quinze jours, à la place des tables habituelles, on retrouve, aux côtés de quelques classiques de la philosophie allemande, des tonnes d'essais engagés : « Le totalitarisme industriel », de Bernard Charbonneau ; « Insoumission à l'école obligatoire », de Ca-

therine Baker ; ou « Ne suis-je pas une femme ? » de Bell Hooks... De la prose essentiellement militante qui a visiblement trouvé de nombreux amateurs puisque, ces deux derniers samedis, le café associatif n'a pas désempli entre 10h et 13h (dans la limite d'une personne pour 8 m²). Prochaine ouverture prévue, jusqu'à preuve du contraire, le samedi 30 janvier...

M.C

« Nous ne sommes pas des yoyos »

Tribune des forains du cours Jouberton



Samedi 23 janvier au matin, en arrivant au marché, le placier nous annonce que Monsieur le Maire a décidé que les producteurs de légumes du cours Jouberton devront, dès samedi prochain, s'installer rue Archinard.

Depuis un an, nous avons changé plusieurs fois de places. Chaque fois, nous avons subi une nette baisse de notre chiffre d'affaires durant plusieurs semaines. Nous avons appliqué tous les protocoles réclamés, allant jusqu'à désinfecter l'argent ! Monsieur le Maire désire

nous déplacer rue Archinard pour dynamiser celle-ci et ses commerces, ceci à nos dépens, ceci sans aucune concertation avec les intéressés.

Tous les forains du cours Jouberton ont décidé spontanément de nous soutenir et nous ont invités à nous installer à notre nouvelle place habituelle (cours Jouberton) samedi 30 janvier. Nous vous invitons à venir nous soutenir, à six heures trente pour les lève-tôt, à écrire ou à téléphoner à la mairie. Une pétition sera à signer sur le stand de Collinaou.

Nous avons besoin de stabilité, nous ne sommes pas des yoyos !

Laurent Marseille, Gaec Caetera ; Xavier Salanie, La Ferme du Bouligat ; Les forains du cours Jouberton et une grande partie de forains du marché de Crest.



ET AUSSI

AMAPE: APPEL À BÉNÉVOLES

Les enfants confiés à l'AMAPE (Association de protection de l'enfance) sont souvent placés de façon judiciaire, suite à des situations maltraitantes.

À certains moments, ces jeunes ont besoin de sortir de ces collectifs pour rencontrer d'autres personnes, d'autres univers ou d'autres espaces de socialisation sont possibles. Rencontrer une autre famille leur permettrait de découvrir d'autres manières de faire, de s'épanouir dans un cadre sécurisant et enrichissant. C'est pourquoi l'AMAPE vous

propose d'accueillir un jeune dans votre famille sur un court moment de manière bénévole, ou bien dans une démarche à long terme de parrainage. Si vous êtes intéressé, envoyez un mail à l'adresse : directrice.adjointe@amape.fr ou contactez-nous par téléphone au 06 72 14 58 83

APOSS : AG

L'assemblée générale de l'Association Paroissiale pour les Orgues de Saint Sauveur (APOSS) aura lieu le samedi 30 janvier 2021 à 14h salle des Acacias. L'ordre du jour sera le suivant :
- rapport moral
- rapport d'activités
- rapport financier
- travaux sur l'orgue

-Projet pour le 31e Festival de Musique Sacrée
- questions diverses

SECTION SPORTIVE AVENTURE MONTAGNE D'ARMORIN

La section sportive Aventure Montagne du collège Armorin à Crest (SAM) organise, en visioconférence, une réunion d'information mercredi 3 février à 18h30.

La section va recruter pour la rentrée de septembre 2021 une douzaine d'élèves de la cinquième à la quatrième. Nous vous proposons de vous présenter les objectifs et finalités de ce dispositif et de répondre à toutes vos questions. Afin de participer à cette réunion, nous vous invitons à vous connecter sur le site de la cité

scolaire Armorin, d'aller à la rubrique SECTION AVENTURE MONTAGNE et de cliquer sur le lien qui vous donnera accès à la réunion. N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez avoir de plus amples informations au sujet de cette réunion. M. Brun 07 71 03 27 51

UNE NOUVELLE ASSOCIATION

En cette nouvelle année CHA-Toyante, nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de l'École des chatons des bords de Drôme. L'association accueillera et placera à l'adoption les chatons et chats errants ou abandonnés... Afin de pouvoir réaliser au mieux cette mission, nous avons besoin de vous...

Entre la rue et leur nouvelle famille, ces chatons ont besoin de soins, d'amour et de la protection d'une famille d'accueil. Si vous avez un peu de place et beaucoup d'amour à partager, contactez Sonia au 06 47 52 47 83, Emilie au 07 50 65 87 56 ou Isabelle au 06 66 31 20 03. NB : Nous intervenons du Diois à Crest et jusqu'à Livron.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PÊCHEURS DE LA MOYENNE VALLÉE DE LA DRÔME

Pour des raisons de contraintes sanitaires, l'assemblée générale de notre association aura lieu, contrairement à l'habitude, le samedi 13 février à 15h à la salle des fêtes d'Eurre. Amis pêcheurs et élus de la moyenne vallée, vous êtes invi-

tés à assister afin de débattre des nombreux problèmes que rencontre notre association (la sec des rivières, bail de pêche sur le lac Écosite, mortalité sur le lac, manque d'effectif de l'équipe dirigeante, etc.)

Le Président, Jacky Ponce

RAMASSAGE CITOYEN DES DÉCHETS

Le prochain ramassage citoyen de déchets aura donc lieu à Crest aux Arbres Écrits, de 10h à 12h. Rdv dans le petit parc attenant aux HLM, avec vos gants et gobelets (pour partager une boisson chaude). Cela sera le 4e ramassage que nous organisons. Pour l'instant, une vingtaine de participants se sont mobilisés et 64 kg de déchets ont été collectés !

Vous pouvez nous retrouver sur la page Facebook : Ramassage Citoyen de Déchets à Crest ! Charlotte Argentier - 06 01 73 76 37 - www.charlotteargentier.com

DÉBAT SUR LA FIBRE

Il aura lieu le lundi 1er février à 20h30 à la salle Colorige. Vous pourrez le suivre en direct en vidéo sur Youtube, facebook

FÊTE DE LA LAINE

En raison de la situation sanitaire, la Fête de la Laine prévue du 12 au 14 février 2021 ne pourra avoir lieu cette année.

FAURE
taxis
04 75 76 77 78

Les poules n'ont plus de secret pour les jeunes d'Armorin

Les jeunes ont visité une ferme bio d'élevage de poules pondeuses, à Eurre

Le jeudi 14 janvier, les élèves d'Armorin ont pris le chemin d'Eurre pour visiter l'élevage de Loriane Moyon, la ferme Horéa. La jeune femme élève des poules pondeuses bio, et cette visite a permis de découvrir un milieu naturel en parallèle des explications biologiques relatives à l'œuf données par cette professionnelle.

Après avoir visité l'élevage réparti sur cinq poulaillers et pu attraper quelques poules plus dociles, la classe s'est dirigée vers le laboratoire. Loriane a expliqué aux élèves le travail de la broyeuse à grains de maïs pour donner aux poules, la machine pour calibrer les œufs destinés à la vente.

Chaque jour, elle ramasse pratiquement 700 œufs en deux heures et demi. Après un tri, elle déclasse les fêlés et « non conformes » aux normes de vente.

Pendant la visite, l'éleveuse a expliqué les contraintes de son métier, ses heures qui n'en finissent pas et les vacances et week-end qui ne sont qu'une vue de l'esprit! Mais c'est aussi un vrai plaisir d'exercer un métier qui contribue à nourrir la population, avec des valeurs que la jeune agricultrice défend.

De retour en classe, les élèves ont pu partager leurs ressentis. La majorité d'entre eux a souligné l'épanouissement de cette éleveuse impliquée et volontaire, et sa disponibilité pour répondre aux questions des jeunes.

La ferme est plantée en pleine nature et entourée d'autres animaux qui ont aussi ravi les visiteurs.



C.L

8,5 kg de déchets, ramassés devant Armorin...

Le Conseil Municipal des Jeunes entend nettoyer les abords des collèges

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a soumis aux votes l'idée de nettoyer les alentours de leur collège, et de ramasser les débris et déchets qui jonchent le sol.

Cette décision a été adoptée par les jeunes élus. Le lycée Armorin est le premier à bénéficier de ce traitement de faveur. Ce sera ensuite au tour de Revesz-Long, puis Saint-Louis. L'ordre d'apparition est alphabétique : « Il fallait bien trouver un moyen pour ne blesser personne » explique Valérie Roche, l'élue en charge du CMJ.

C'est donc devant la grande entrée d'Armorin, mercredi 20 janvier, que trois jeunes étaient prêts pour un bon curage, équipés de masques et de bonnes chaussures. Le CMJ a fourni les gants, les sacs poubelle et les pinces à déchets aux volontaires. Les voilà, en plus, dotés d'un tee-shirt au logo du CMJ, pour être bien identifiés.

TOUJOURS DU PLASTIQUE...

Les trois jeunes inscrits à l'avance s'entraînent un peu sur place, car le maniement de la pince à déchets est tout un art, et les pailles jonchant le sol, résistent un peu... au début ! L'initiative a été réalisée grâce au budget alloué au CMJ : 1 500 € par an. Pour cette démarche, l'investissement a bénéficié du budget 2020 restant, pour acheter 700 tee-shirts (600 €) et a investi 130 € sur cette année 2021, pour le matériel nécessaire au ramassage des déchets. Valérie Roche est là pour les derniers conseils, en-



tourée du personnel administratif et de Stéphanie Karcher, première adjointe, de Christophe Lemerrier, adjoint en charge de l'urbanisme et de la transition écologique et de Thierry Guilloud, conseiller en charge de l'éducation et de la formation professionnelle. Ce dernier n'a d'ailleurs pas hésité à s'armer d'une pince pour entamer le travail.

Les adultes ont ensuite accompagné les jeunes autour du lycée et jusqu'au square de la Résistance. Les nettoyeurs ont accumulé 8,5 kg de déchets en une heure et demie, avec une grande quantité de plastiques, dans les conteneurs de tri de la ville. Il faut souhaiter que les rues et la place resteront propres et que les usagers respecteront cette initiative !



C.L

Création d'un « fonds vinyles » à la Médiathèque

Communiqué de la Médiathèque

Alors qu'on le croyait presque disparu, le vinyle fait un retour en force. En 2021, nous nous lançons dans la création d'un fonds de disques vinyles.

Nous aimerions que ce choix d'une centaine de 33 tours se fasse avec vous. C'est pourquoi nous vous proposons de nous faire parvenir votre « top 5 », autrement dit vos 5 albums préférés, afin de nous guider dans nos futurs achats. Pour cela, deux moyens :

- Depuis chez vous, vous

nous envoyez un mail avec vos 5 titres d'albums à l'adresse suivante : netienne@ladrome.fr

- A la Médiathèque, vous remplissez un bulletin de participation papier et vous le glissez dans l'urne à cet usage.

Au plaisir de découvrir votre top 5 ! Et si vous n'avez pas de platine pour en écouter, pas de soucis, nous vous en prêtons une...

La Médiathèque



Les Retraités Actifs en assemblée générale

Rien de particulier pour les adhérents à l'association des Retraités Actifs, une assemblée générale vite bouclée

Plus de soixante personnes se sont déplacées à l'assemblée générale des Retraités Actifs, le 21 janvier. Pour des raisons sanitaires évidentes, la salle des Moulinaux a été investie et les chaises positionnées à distance ! Tous masqués, les adhérents ont apprécié d'être « malgré tout » ici.

Le bilan d'activités réduites et le bilan financier ont été présentés par Marie-Thérèse Revol. Malgré la crise sanitaire, l'association va

bien. Elle compte 162 adhérents et pour faciliter son accès, la cotisation est baissée, de 12 € à 10 €. Sa présidente, Gisèle Cellier, est satisfaite de cette année malgré tout, tumultueuse, et a hâte de voir reprendre les activités. De nombreuses personnes isolées ont le moral en berne et les activités de l'association leur apportent, en temps normal... un rayon de soleil.



C.L

Ci-dessus, l'AG du 21 janvier
... Et ci-dessous, le monde d'avant, en 2019 !

Du tennis et remise en forme au Tennis Club

Le club crestois prépare des vacances sportives.

Quel que soit le temps et le moment, le Tennis Club de Crest permet de continuer de pratiquer un sport, de se défouler, de développer ses capacités physiques. Qui veut, seul ou en groupe, avec des amis, pratiquer une activité physique ? Pourquoi pas au Tennis Club de Crest ? Un seul numéro : celui du moniteur Christian Eyraud au 06 81 44 44 52 !

En ce moment, le tennis continue à vivre le lundi matin, le mercredi, le samedi matin et après-midi, le périscolaire le lundi et le jeudi. On rassemble les groupes afin de permettre à tout le monde de jouer.

On sait... Pas facile, mais il reste aussi, la possibilité de jouer librement, quand on veut, en réservant son terrain auprès du moniteur.

Et si l'envie de vous perfectionner vous prend, des stages sont organisés durant les vacances : les lundis, mardis et mercredis, de 10h à 15h, pour les jeunes.

Les adultes, après, mais avant 18h. Inscrivez-vous rapidement car l'organisation en dépend. Ainsi que la sécurité de tous ! Perfectionnement ou entraînement individuel possible, débutants ou pas.



Renseignements auprès du moniteur au 06 81 44 44 52. Bientôt, le Tennis Club de Crest va se doter de la réservation en ligne.

Vous devrez télécharger l'application TENU, qui est gratuite, et vous pourrez réserver vos terrains à distance... Cette démarche est obligatoire, mais votre Moniteur sera là pour vous

aider si un souci se présente. À bientôt sur les courts du Tennis Club de Crest. Portez-vous bien, tous !

Le Tennis Club de Crest



Dans la Vallée

AOUSTE

Découverte des messages de l'arbre à vœux

Après deux jours consacrés à pendre des messages de meilleure année sur le chêne vert acheté par la mairie, les élus ont lu les petites pancartes avec beaucoup d'attention. Cette année, l'équipe municipale n'a pas pu réunir les citoyens autour d'une traditionnelle cérémonie ; alors, ce sont les citoyens qui se sont exprimés sur des petites affichettes. Les messages ont été accrochés dans l'arbre par les enfants de l'école le jeudi 14 janvier ; et par les habitants le samedi 16 janvier.

Ce sont ensuite les membres de la commission « Communication-citoyenneté » qui ont dépouillé le chêne et lu chaque message. Les plus jeunes se sont laissés aller à des dessins, à de petits mots, pour traduire leur regard sur la crise sanitaire. De nombreux enfants ont exprimé leur désir de voir disparaître le Coronavirus, mais aussi de reprendre les rencontres avec la famille. Beaucoup de sérénité, de paix, de sorties et voyages parmi eux, un humour en-

fantin bien agréable. Certains désirent un animal de compagnie, ou des petits plats à la cantine ! Les adultes ont des mots plus précis, mais la majorité, au-delà des vœux traditionnels, espère la liberté retrouvée, le partage et la fête. Plus constructifs et matériels, les Aoustois font leurs remarques, donnent des idées pour la construction du village, l'amélioration des trottoirs, de la route, la création d'un espace de travail partagé, et reviennent sur la question du Lidl...

Tous ces vœux ont été soigneusement lus par les élus qui vont s'en inspirer, enfin, au moins pour l'aménagement du village car, pour de nombreuses demandes, il faudra être patient ! Dépouillé de ses vœux, le chêne vert qui les portait, symbole de sagesse et de paix, a été planté à côté du four à pain, qu'un Aoustois a naturellement associé à ses vœux : « *Vivement que le four nous permette de brûler tous nos masques !* »

La municipalité



AOUSTE

MÉDIATHÈQUE

En raison du couvre-feu à 18h, la médiathèque fermera un peu plus tôt. Voici donc le point sur les horaires :

- Mardi de 16 h 30 à 17 h 50
- Mercredi de 8h 30 à 17 h
- Jeudi de 16 h 30 à 17 h 50
- Vendredi de 16 h 30 à 17 h 50

APPEL À BÉNÉVOLES POUR L'ÉLABO DE PAULETTE

Nous relayons l'appel à bénévoles de l'Élabo de Paulette, le restaurant associatif du 9 rue Pasteur Boegner. Qu'est-ce qui est attendu des bénévoles ? De participer à la préparation des repas, aux plonges et au service des plats, avec Ève la cuisinière. C'est ouvert à tous, et vous pouvez contacter le 06 35 15 56 47 pour plus d'infos ! Pour rappel, ce restaurant propose actuellement du mardi au samedi des plats à emporter à petits prix (5€ + 2€ le dessert) et à réserver la veille. Toutes les infos sont sur le facebook de l'Élabo de Paulette.

PERMANENCE DES ÉLUS

Elle se tiendra le samedi 30 janvier, de 10h à 12h en Mairie.

CONSEIL MUNICIPAL

Il se tiendra le lundi 1er février à 19h à la salle des fêtes. Vous pouvez assister si vous le souhaitez.

BLACONS

ACCA

L'ACCA a le regret de vous informer qu'en raison des conditions sanitaires, la matinée boudin du 31 janvier est annulée. Le président, Tom Borzzerro

GIGORS ET LOZERON

RUBRIQUE SAISONNIÈRE PRÉ-PRINTEMPIÈRE

D'un valon retiré, mais pas trop ! Avec votre présence encore ressentie, pour demain espérée... Une rubrique encourageante Voir le calendrier du site, et ses contacts Une époque pleine de Hic et de Toc Aurons-nous à y jouer notre note ? Alors février puis mars devrait nous permettre de recevoir par ordre d'apparition védique Élodie, Raphaël, Alice, Adélie et Géraldine, Rada, Johanna, Amandine, Boris, tous férus en Yoga Parfois en Ayurveda, méditation ou danse Des enseignants riches de leurs spécificités et expériences acquises... En cuisine végétarienne, Amamou propose deux nouvelles dates d'ateliers les 10 et 24 février, puis ainsi tous les 15 jours. Signalons la journée méditative d'inspiration « les Pruniers » le dimanche 14 février Hervé poursuit jusqu'en juin ses cours de chant Dhruvad, un jeudi par mois selon son calendrier déjà posé. Les réservations effectives de l'hiver sont consultables sur notre site www.charousse.fr ou accueil.charousse@gmail.com

Une Fête du livre pour le printemps ?

La Fête du livre, sur le thème « *Au bord du livre* », devait avoir lieu fin novembre dernier... On connaît la suite. Mais Magali Gorce, la responsable de la médiathèque, n'y a pas renoncé et la prépare tout de même pour le début du printemps. Pour cette 4^e édition, la médiathèque accueillera des illustratrices le samedi 20 mars, de 13h à 18h, pour des dédicaces, des discussions et des ventes d'ouvrages.

Dans le même temps, Bernard Foray-Roux présentera son spectacle sur les pirates. Jérémie le slameur partagera sa musique poétique. Tout ceci, bien entendu, si la situation sanitaire le permet... On croise les doigts !

En amont, des illustratrices travaillent à préparer la Fête avec les enfants des écoles. Xavière Broncard a fait une fresque avec les primaires. Cette œuvre est d'ailleurs déjà affichée dans les escaliers qui mènent à la médiathèque. Émilie Vanvolsen intervient



quant à elle chez les primaires, avec des ateliers d'écriture. La maison d'édition de Magali Gorce, *Mazeto square*, sera présente elle aussi, avec tous les livres qu'elle édite. Inna Sandler et Marido, illustratrices, renseigneront les curieux sur leur

métier. La Fête du livre a lieu tous les deux ans, et en temps normal, quand l'accès à la culture est libre, cette journée remporte un vrai succès. Les enfants des écoles viennent accompagnés de leur famille, les résidents de Blanchelaine viennent

écouter les spectacles et profiter de ces rencontres. La médiathèque est un lieu de partage qui sommeille en ces temps suspendus, mais le travail pour demain est en cours, et les animations reviendront...

C.L

Le temps de remettre les pendules à l'heure...

Vous avez sûrement remarqué que l'horloge de l'église affiche un éternel midi (ou minuit). Le temps se serait-il arrêté ? Et pourtant, les cloches sonnent...

En réalité, le mécanisme de l'horloge est cassé, et il est trop vétuste pour être réparé. Il doit donc être changé. Le matériel est commandé et doit ensuite être mis en place. Tout cela prend... du temps. En raison de la spécificité de ce type d'intervention, il faudra encore attendre quelques semaines avant de lire la bonne heure sur l'horloge.

À savoir que l'église est un bâtiment communal. L'entretien de l'horloge est donc à la charge de la commune. Les services techniques profiteront de l'occasion pour intervenir sur l'éclairage du cadran et de la rosace.

La municipalité



ATA : toujours unis, la fierté du groupe !

Au plaisir de jouer, des échanges amicaux, le doux bruit des frappes de balles, les cris des joueurs, les sourires... Tout cela est simplement magique mais sous le protocole sanitaire...

C'est une bande de copains qui s'active sur les trois terrains mais jamais tous en même temps. Les anciens et fidèles comme Philippe Nové Josserand, Éric Leclere, Nicolas Anton, Sylvie Despeisse, Guillaume Thé-

venet, Estelle Knoppe, Manon Nové Josserand ont accueilli Loïc Laperou, Robin Huraut, Julien Serre et Thomas Roland font aussi parti du groupe d'entraînement. Les impressions de Christophe Loyal, « moniteur » : « *Un groupe plutôt orienté compétition qui allie recherche de la performance, bonne humeur et convivialité. Après s'être chambrés et tiré la bourre sur les terrains, les joueurs et joueuses qui com-*

posent ce groupe aiment bien se retrouver. Un groupe composé de personnalités bien différentes, mais qui s'accrochent vraiment bien les uns avec les autres. Malgré leur bon niveau tennis, ils ont toujours la soif d'apprendre et de s'améliorer. Un réel plaisir de pouvoir les entraîner. »

Le Club tenait à remercier chaleureusement Christophe et Flavien Despeisse, pour l'adaptation des cours due

au couvre-feu. Les adhérents continuent à mettre en place les règles de la Fédération Française de Tennis : « *Il est de la responsabilité de chacun de se protéger et de protéger les autres.* » Nous avons tous besoin de bouger, de faire du sport, de nous changer les idées... Le tennis, c'est le sport d'une vie !

Sylvie Despeisse



VALLÉE DE LA GERVANNE

Art et culture en Gervanne-Sye fait le point de 2020

Gérald Drubigny, co-fondateur de l'association, dresse le bilan de l'année écoulée et se projette en 2021.

Il est encore temps de vous présenter nos meilleurs vœux 2021, qui, nous l'espérons, nous permettra de nous retrouver en bonne santé autour de manifestations nouvelles et festives dans nos belles vallées de la Gervanne et de la Sye. Voici les manifestations culturelles que nous avons réalisées au cours de l'été 2020.

Six manifestations ont réuni environ 1 600 personnes dans le respect du protocole sanitaire. Ce sont des artistes locaux qui ont été présentés dans des villages de la Gervanne et de la Sye. Ces manifestations s'adressaient à tous, enfants et adultes, habitants permanents, en vacances ou de passage, conformé-

ment à la vocation de l'association. Elles veulent former un kaléidoscope de « *Puzzle#* » pour donner une idée de leur diversité artistique et aussi d'une répartition adaptée sur chaque commune :

- Exposition de Béatrice Pécout, peintre-sculpteur au Domaine de Peylong à Suze. Puzzle # 1.
- Exposition de « *Sculptures déconfinées* » d'Ange Prados au temple de Beaufort, dont 55 photos d'œuvres accompagnées d'images et de textes en rapport avec la pandémie. Puzzle # 2.
- Conférence de Jacques Mouriquand sur son livre « *Terre de Foi et de Sang, une histoire personnelle* »

du pays au Temple de Beaufort sur Gervanne. Puzzle # 3.

- Concert de Jazz par le Trio *Groove it up*, au temple. Puzzle # 4.

- Soirée des étoiles filantes dans le parc du château de Vachères avec l'astronome Jean Roche et la start-up marseillaise *Unisyellar*, mettant en œuvre des matériels d'observation innovants (3 EVScope200). Puzzle # 5.
- Concert de musique médiévale et renaissance par le Trio *Estampita* dans la cour du Château de Vachères. Puzzle # 6.

Nous avons reçu, pour la saison 2020, le soutien de la commune de Beaufort ainsi que de la Commu-

nauté Protestante de l'Est du Crestois (temple de Beaufort), du Domaine Peylong, du château de Vachères pour l'organisation des manifestations. Il s'agit là de preuves d'encouragement très précieuses.

PROJETS DE LA SAISON 2021

La programmation est en cours de préparation. Elle sera aussi variée que celle de 2020 : concert de jazz, de musique classique avec un quatuor de la région et un ensemble vocal avec une programmation variée allant de la musique du Moyen Âge au Gospel, expositions d'arts plastiques et autres animations. Nous vous communiquerons le projet définitif au printemps.

Cependant, des informations plus précises sont accessibles, sur demande.

Nous déposons des demandes de subvention auprès des communes des deux vallées, de la Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée, ainsi que du Conseil Départemental de la Drôme. Nous avons déjà obtenu le soutien financier de la commune de Beaufort. Ces subventions, auxquelles s'ajouteront les adhésions et les dons, permettront d'améliorer dans un premier temps notre communication (création d'un logo, affiches, tracts, programmes).

Nous souhaiterions, dès lors que notre situation financière le permettra, par-

ticiper au financement d'une manifestation.

Pour les spectateurs, la politique de la gratuité des manifestations initiée l'an dernier se poursuivra en 2021, le principe du « *chapeau* » recueilli à la fin du spectacle permettant de soutenir les artistes. Pour contribuer à l'animation estivale de nos belles vallées de la Gervanne et de la Sye, l'association a besoin de s'appuyer sur une base solide et suffisante d'adhérents. De 37 adhérents en 2020, il faudrait qu'elle puisse compter au moins 60 adhérents en 2021.

Si vous avez aimé notre programmation, rejoignez-nous ! Nous vous invitons à le

faire en prenant votre adhésion pour 2021, et si vous le désirez et si vous le pouvez, à participer activement à la vie de l'association. Vous pouvez adhérer via le site Hello Asso, sur la page « *adhésions à Art et culture en Gervanne-Sye* » ; ou par chèque à l'ordre de l'association Art et Culture en Gervanne-sye, chez M. Drubigny, route de Suze à Beaufort (26400). Nous vous remercions par avance de votre précieux soutien.

Je renouvelle tous mes vœux de santé et de meilleure année.

Gérald Drubigny



OMBLÈZE

LA PRÉSERVATRICE DE LA GERVANNE

L'Assemblée Générale aura lieu le dimanche 7 février à 9h30 dans la salle communale d'Ombblèze.

Ordre du jour
- Rapport d'activités 2020
- Rapport financier 2020
- Budget prévisionnel 2021
- Rapport d'activités 2021
La pogne et la Clairette clôtureront cette agréable matinée.

Venez nombreux participer à la gestion de l'association !

Une autre Assemblée Générale Extraordinaire aura lieu le même jour, à la même heure, au même endroit.

Ordre du jour
- Adoption des nouveaux statuts types modifiés par arrêté du 25 août 2020 (modifiant l'arrêté du janvier 2013)
Les membres actifs y sont convoqués.

EURRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PÊCHEURS DE LA MOYENNE VALLÉE DE LA DRÔME

Pour des raisons de contraintes sanitaires, l'assemblée générale de notre association aura lieu, contrairement à l'habitude, le samedi 13 février à 15h à la salle des fêtes d'Eurre. Amis pêcheurs et élus de la moyenne vallée, vous êtes invités à y assister afin de débattre des nombreux problèmes que rencontre notre association (à sec des rivières, bail de pêche sur le lac Écosite, mortalité sur le lac, manque d'effectif de l'équipe dirigeante, etc.)
Le président, Jacky Ponce

MONTOISON

INSCRIPTIONS ÉCOLE MATERNELLE

Si vous avez un enfant né en 2018, que vous scolariserez en septembre 2021 à l'école de Montoisson, les inscriptions auront lieu en janvier et février.

Un seul parent sera autorisé à venir à l'école afin de procéder à l'inscription, sans enfant et en veillant au respect du protocole sanitaire (masque et désinfection des mains en entrant dans l'école).

Pensez à vous munir des documents suivants : livret de famille, justificatif de domicile et carnet de santé de l'enfant.

Pour prendre rendez-vous pour l'inscription, appelez l'école maternelle au 04 75 84 44 15

ALLEX

BIBLIOTHÈQUE

Elle est désormais ouverte les mercredis de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30 et le samedi de 10h à 12h.

COLLECTE DE SANG

À défaut de sortie sportive ou culturelle, pensez à une activité d'une heure environ de partage de vie, soit le don de sang.

En effet, une collecte de sang est organisée le :

Jeu 11 février de 15h à 19h
à la Salle Polyvalente

En raison du couvre-feu (ou confinement), vous cochez, sur l'attestation, la case 3 « personne vulnérable » pour se rendre à la collecte.

Pour limiter l'attente et surtout le contact trop long avec les autres donateurs, prenez rendez-vous au 04 75 82 44 05 ou sur internet mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
L'Amicale pour le Don de Sang Bénévole de Crest et sa région est toujours à la recherche de bénévoles. Se renseigner auprès du président pour toutes informations et engagements à ce sujet.

COBONNE

Au Conseil du 11 janvier

Présents : Julien Bodennec, Raymond Farnier, Manuel Gascoïn, Christian Gencel, Franck Gencel, Fabrice Mangault, Nathalie Padee, Thierry Raillon, Philippe Ribiere, Thomas Rolland Et Anni Valkonen. Le quorum est atteint.

Excusée : Nathalie Padee avec procuration donnée à Fabrice Mangault ;
En visioconférence : Anni Valkonen ;
Secrétaire de séance : Philippe Ribiere.

- Approbation du compte-rendu du conseil précédent
Le compte-rendu a été approuvé à l'unanimité.

1/ SÉLECTION D'UN PRÉ-TAIRE DE SERVICE POUR L'ENTRETIEN DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

Le syndicat des eaux (SMPAS) sollicité pour répondre au cahier des charges a décidé après réflexion de ne pas vouloir entrer dans la prestation de service en considérant que ce n'est pas la vocation initiale du syndicat des eaux. En revanche, le SMPAS accueillera avec bienveillance une adhésion de la commune de Cobonne. Ce sujet n'ayant

pas été débattu avec le Conseil, ni considéré jusqu'alors, nous reportons cette question.

La proposition d'Objectif Eau a été discutée. Elle comportait deux offres avec la mise en service de la télégestion sur des nœuds du réseau (5) ou sans télégestion (c'est-à-dire comme actuellement). Il a été proposé de voter pour le contrat sans télégestion tout en protégeant l'option de pouvoir passer en télégestion dans un avenir proche (lié à la finalisation du schéma directeur de ses recommandations, et des subventions associées). Il est clair que le passage en télégestion présente de nombreux avantages comme la connaissance en temps réel des débits sur les portions principales de notre réseau et ainsi pouvoir traiter les fuites très rapidement. Ce qui est un facteur important sur le maintien d'un rendement de 80 % et au-delà.

Il fait aussi baisser les coûts d'entretien et de relevés de 1 600 €/an, mais nécessite un investissement de 8 000 €.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2/ AVIS FAVORABLE SUR LE PACTE DE GOUVERNANCE DE LA CCVD

Le pacte de gouvernance a été distribué à tous les membres du conseil en décembre dernier. Il est procédé au vote pour un avis favorable. Délibération adoptée à l'unanimité.

3/ ÉCOLE NUMÉRIQUE

Julien Bodennec présente une liste de fournitures dans le cadre du projet École Numérique et de la convention avec l'Éducation Nationale. 2 PC portables avec système d'exploitation Windows ou Linux, une suite bureautique sera installée (Microsoft Office ou LibreOffice). (Un conseiller fait remarquer qu'il est important d'assurer l'homogénéité avec les ordinateurs existants. Ce point devra donc être rediscuté avant passage de commande).

1 projecteur vidéo à focale courte ;
1 imprimante laser A4 ;
Réseau WiFi pour l'école ?
Ce point mérite une réflexion et devra être représenté par la Commission École.

Le WiFi est générateur

d'ondes, ce qui n'est pas recommandé pour les plus petits. Les tablettes ne fonctionnent qu'en WiFi (si une connexion est requise à internet). Une possibilité serait de se doter d'un équipement « débrayable » disponible sur le marché. Les matériels listés ci-dessus représentent un montant d'environ 3 000 € HT dont 50 % sont subventionnés.

Cette liste reste toutefois à valider une fois la convention reçue.

4/ DÉLIBÉRATION : DÉCLASSIFICATION D'UNE VOIE COMMUNALE

Le maire présente le contexte et la procédure associée en précisant que les propriétaires concernés se sont engagés par écrit à supporter les coûts de cette démarche en se portant acquéreurs de la parcelle concernée (qui ne dessert que leur habitation, les terrains adjacents étant aussi leur propriété).

Le conseil demande que les propriétaires soient informés des coûts associés (ordre de grandeur) et de préciser les conséquences de cette décision pour la voie

concernée une fois la commune désengagée. L'action est prise par le maire.
10 votes pour, 1 abstention. Délibération adoptée.

5/ QUESTIONS DIVERSES

École : La demande des parents d'élèves « d'enjoliver » le mur extérieur de l'école est reçue favorablement par le Conseil. Toutefois il est demandé aux parents d'élèves de venir présenter le projet au Conseil afin d'avoir une idée plus concrète (contenu, budget ?). Il est rappelé qu'une expérience similaire a eu lieu par le passé (mural sous le préau) qui a donné lieu à un projet associant une artiste et les élèves. Ce principe pourrait-il être reconduit pour ce projet ?

Canine : Une réunion est prévue pour discuter avec le SIVOS des suites à donner aux remarques formulées par les employées et les élèves sur la qualité des repas servis.

Secrétariat : Une reprise en mi-temps thérapeutique est envisagée. Une rencontre est prévue pour en définir

les modalités. La secrétaire en pool de la CCVD assurera l'autre mi-temps jusqu'au retour à un temps plein de notre secrétaire.

Arts et Culture : Anni Valkonen a présenté le projet d'une exposition et d'une journée conte en collaboration avec l'association Art et Culture en Gervanne Sye et les Amis du vieux Cobonne. Rendez-vous est pris en août.

Forêt Communale de Cobonne : L'ONF souhaite que nous signions un contrat d'aménagement portant sur l'entretien et l'exploitation conditionnelle (et future) des 12 ha de pins noirs plantés en 1950 (échéance 2034). Ce point sera soumis au vote en février.

PLUi : Lors du prochain Conseil, une présentation sera faite aux conseillers afin de démarrer une réflexion sur le futur de la Commune. Cette réflexion servira ensuite de base aux orientations qui seront reprises pour l'élaboration du PLUi de Cobonne.

L'abattage du frêne à l'angle de la mairie est décidé à la suite du risque de chute accidentelle et sur les fondations du bâtiment.

Dernière minute : Nous venons d'obtenir un avis favorable au Permis de Construire des Bourbous. Enfin !

Toutefois il est assujéti à plusieurs prescriptions qui sont en cours d'étude.

Remerciements : à Manuel Gascoïn, Thierry Raillon et Raymond Farnier pour l'évacuation des branches coupées lors de l'opération d'élagage.

À Franck Gencel, Raymond Farnier et Thierry Raillon pour leur implication sur les corrections du rapport d'étude ALTEREO. (Réseau d'eau potable).

Tous les membres du Conseil présentent leurs vœux de bonne et heureuse année aux Cobonnoises et Cobonnois.

La séance est levée à 22h40.

BEAUFORT

Les vœux de Gérard Gagnier aux Beaufortois



Chères Beaufortois, Chers Beaufortois, J'espère que, malgré les contraintes sanitaires, vous aurez pu trouver pendant ces fêtes le réconfort et la joie auprès de vos proches. Pour sa part, la commune a souhaité honorer ses aînés en leur offrant un panier de produits locaux. Je remercie tous les bénévoles qui contribuent à la veille sociale, en particulier ceux du CCAS et du Centre de secours.

Nous ne pourrions pas nous rassembler et échanger, comme je l'aurais souhaité, pour les vœux du maire. De l'année 2020, difficile pour la commune et ses élus de l'ancien et de l'actuel mandat, retenons

néanmoins les deux aménagements qui s'achèvent et embellissent l'entrée de notre village. En effet, le marché de travaux de sécurisation des remparts est réceptionné, la totalité du mur nord non prévu au marché a été enduit pour un surcoût minime. Les derniers travaux du chantier du théâtre de verdure, reportés après les fêtes, se terminent. Quatre places de parking sont désormais libérées au stationnement.

Je m'appliquerai en 2021 à améliorer, avec votre participation, les services et les conditions de vie à Beaufort. Deux projets s'achèvent, d'autres vont naître cette nouvelle année ou être mis

en perspective sur la durée du mandat. Tous les leviers possibles du « plan de relance » gouvernemental seront actionnés pour la commune.

Le cahier des charges pour la reconstruction du bâtiment incendié est rédigé. Il comporte une tranche ferme de travaux, la reconstruction de locaux pour la mairerie, le commerce d'épicerie et une option de travaux pour des logements aux étages. J'ai le souci d'avancer pas à pas en fonction du montant de l'indemnité de l'assurance et des subventions qui pourront être allouées à la commune.

Plusieurs groupes de travail sur l'urbanisme impliquant

tous les membres du conseil préparent les réflexions pour le débat sur le futur PLUi.

Les discussions sur la convention d'assainissement ont repris avec la nouvelle équipe de Gigors. La volonté de collaboration est de bon augure. Notre station d'épuration n'est pas menacée de saturation.

La commission biodiversité a dû travailler en groupe restreint. Elle planche sur trois projets : le permis de végétaliser, la plantation d'arbres fruitiers, la végétalisation du site des terrasses.

La vocation des deux premiers projets est d'y associer largement la population.

Face à l'incertitude de l'avenir, il nous faut garder l'espoir de solutions efficaces pour juguler la pandémie. Être attentifs les uns aux autres est déjà un remède à l'isolement. Puisse cette situation créer une société plus solidaire.

Je forme le vœu d'une reprise en 2021 des activités associatives et culturelles. Et n'oublions pas que, dans notre pays de Gervanne, l'enchantement est à la portée de nos regards. Je vous transmets tous mes vœux de bonne santé et de bonheur pour cette nouvelle année.

Gérard GAGNIER et son conseil municipal

PIÉGROS LA CLASTRE

Les vœux optimistes de Gilles Magnon, maire du village



Alors, dans cette période de vœux, rangeons ces difficultés au rang du passé, appuyons-nous sur ces valeurs retrouvées, et mettons tout ce qui est en dans nos possibilités pour entrevoir sereinement cette nouvelle année.

Tournée vers l'ouverture et le partage plus encore que par le passé, l'équipe municipale souhaite mettre en œuvre de nombreux projets, comme à son habitude et à son échelle, projets tournés vers et au service de ses concitoyens.

De manière très prioritaire, elle doit veiller et venir en aide aux associations dont le fonctionnement, aujourd'hui largement ralenti, affaiblit ces liens dont chacun a besoin pour une meilleure harmonie et une meilleure qualité de vie retrouvée. Nos actions doivent aller aussi vers notre commerce local, cher à nous tous, et dont l'ouverture en mars dernier a été tout d'abord interdite, pour devenir autorisée sous contraintes dans l'été, et interdite à nouveau aujourd'hui.

Souhaitons que les jours s'éclaircissent très rapidement et que la solidarité, la bienveillance et le soutien que chacun se doit d'apporter, soient des éléments forts d'encouragements et

de réussite. Soutien aussi au « Mimi marché » qui a vécu en 2020 une affluence record, et qui fonctionne bien, allant même parfois au-delà du raisonnable ou des capacités à fournir qu'ont nos producteurs locaux. Ce nouveau mode de marché met en avant une consommation de qualité et de proximité, soutenant aussi par là-même l'économie locale.

C'est cette même volonté qu'affichent les élus et les parents largement impliqués dans le Restaurant scolaire intercommunal. Avec une organisation renforcée mais un fonctionnement en permanence modifié et adapté aux contraintes sanitaires, ce service a le souci du « bien manger », du bien manger équilibré et local si possible.

Fort des besoins, les installations sont aujourd'hui largement dépassées et une réflexion est en cours pour la création d'une unité de production dont un des objectifs est de garder cette qualité qui fait aujourd'hui que le service est reconnu. Mais sans doute, aurais-je dû commencer par redire toute notre reconnaissance, tout notre soutien et notre engagement à nos enseignants, aux parents d'élèves, à ceux de l'Amicale laïque, au personnel communal impli-

qué dans ce qui a trait au domaine scolaire. Oui, comme avant, la municipalité sera à leurs côtés.

Comme toute équipe municipale récemment mise en place, un bon nombre de projets d'investissement sont listés. Parmi ceux-ci, citons directement ceux en lien direct avec la sécurité de chacun, soit la création d'un cheminement piétonnier depuis l'aire de covoiturage et la gymnase jusqu'au village, la réflexion avec les services du département des réaménagements de la voirie et de l'extension de la zone en agglomération.

En termes d'environnement, la réflexion portera sur des aménagements nécessaires à une gestion locale de nos biodéchets par la mise en place avec la Communauté des Communes, de composteurs collectifs complémentaires en zone agglomérée. De manière concertée notamment avec les riverains, les élus travailleront aussi à la diminution des consommations électriques et de la pollution lumineuse liée à l'éclairage public.

Enfin, cette année 2021 sera le commencement des études de réfection de la place de la Fontaine, avec son église, sa fontaine, son monument aux morts, et tout ce qui fera que celle-ci

sera encore plus appréciée de nous tous et des nombreux visiteurs ou touristes.

Alors pour conclure, cela ne sera possible que si la situation sanitaire s'améliore. Aussi, mettons tout en œuvre, à notre niveau, pour éviter que cela ne dure trop longtemps. Ne comptons pas seulement sur les autres, soyons responsables, faisons preuve de discipline, respectons les gestes barrières, et en fonction de nos convictions, de nos peurs et de nos croyances, envisageons sereinement la vaccination, a priori un axe fort

limitant efficacement la propagation de ce virus.

Voilà une année 2021, certes avec ses contraintes et ses difficultés, mais avec une ambition affichée en ce qui concerne le développement de notre commune, et le service rendu aux habitants. Une année que je souhaite pleine de santé et de réussite à vous tous, et à celles et ceux qui vous sont chers.

Gilles Magnon et son conseil municipal

Imprimez un livre

Mémoires
Histoire
Famille
Photos

IMPRIMERIE DU CRESTOIS
52 rue Sadi Carnot - BP217- 26401 Crest cedex
T. 04 75 25 00 82 / www.le-crestois.fr / imprimerie@le-crestois.fr
On vous accompagne !

PLAN DE BAIX

Au conseil du 13 janvier 2021

Le compte rendu du dernier Conseil est approuvé à l'unanimité.

1/ INTERVENTION DE DEUX PERSONNES DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU VER-CORS AU SUJET D'UNE FORÊT COMMUNALE

- Mme Florence NIEL du PNRV concernant les sites Natura 2000
- M. Philippe AGUON Vice Président du PNRV concernant la protection de la Bio diversité

2/ TABLE D'ORIENTATION DU VELLAN

M. Jean Puzenat se propose pour aider la maîtresse au montage du dossier.

3/ PARKINGS

M. Eric Cozon s'occupe de contacter la CAVE concernant les projets d'aménagements pour le parking du bas du village et le parking du Vellan.

4/ CONTRAT DE MME STRAUSS CATHERINE

Le Conseil donne son accord concernant la modification du contrat de travail de Mme STRAUSS. Son contrat prendra effet au 1er février 2021. Adopté à l'unanimité.

5/ SERVICE TECHNIQUE MUNICIPAL

Le Conseil municipal décide que M. Vincent BETTON, actuellement prestataire depuis un mois, reste prestataire durant trois mois.

6/ AMÉNAGEMENTS DES BUREAUX DE LA MAIRIE

Le Conseil valide par 8 voix « pour », 1 abstention, 2 voix « contre » s'il n'y a pas besoin d'appel d'offres.

7/ ELAGAGE DES TILLEULS

Le devis proposé par MCM d'Aouste-sur-Sye est mis en attente. M. Jean Puzenat se charge de faire faire un autre devis pour comparaison.

8/ CHIMIE NETTOYAGE

L'étude du devis proposé par Languedoc chimie concernant les produits d'entretien des espaces communaux est ajourné. Les conseillers ont émis le souhait de consulter les fiches techniques.

9/ VELLAN ET VOIRIE

Concernant le Vellan, le Conseil attend le troisième devis de la société CAN pour étude comparative.

Concernant la voirie, le Conseil attend la prochaine réunion des maires de la Gervanne qui se tient vendredi 15/01/2021 à la salle polyvalente de Plan de Baix. Questions diverses :

- Renforcement basse tension du Goret : M. JF Faure va demander à la famille Sauvois si l'alimentation en électricité est nécessaire à la maison écroulée.
- Le logement communal T3 au dessus de la mairie se libère au 09/02/2021. Une annonce sera faite sur les sites internet suivants : bon coin, Crestois et gervanne-sye. Christine Terrail, deuxième adjointe, s'en occupe.

- Projet de toilettes sèches au parking Vellan : devis estimé à 12 000€ les toilettes. D'autres devis sont en cours pour étude comparative. La séance est levée à 22h15. Le prochain Conseil Municipal se réunira le jeudi 11 février 2021 à 18h30.

EYGLUY ESCOULIN

Au conseil du 15 janvier 2021

Secrétaire de séance : Mme GUION Denise

L'ensemble des conseillers adressent leurs sincères condoléances à Noémie pour le décès de sa maman, ancienne conseillère municipale.

Le compte-rendu du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

- DÉLIBÉRATION AUTORISANT LE MAIRE À ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)

En attendant le vote du budget, le conseil autorise le maire à engager des dépenses d'investissement pour la rénovation de la salle des fêtes à hauteur de 1 250 euros TTC, des travaux de voirie à hauteur de 9 373 euros TTC et des travaux sur le réseau d'eau à hauteur de 9 250 euros TTC. Le total s'élève à 19 873 euros TTC. VOTE : Adoptée à l'unanimité

- PACTE DE GOUVERNANCE DE LA CCVD MANDAT 2020-2026

Les élus souhaitent plus de précisions sur certains articles avant de délibérer.

- CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN AGENT CHARGÉ DE LA FONCTION D'INSPECTION PAR LE

CENTRE DE GESTION

La délibération est reportée au prochain conseil municipal.

- SITE INTERNET GERVANNE-SYE : devis de maintenance

Une réflexion a été engagée avec les nouveaux élus de la vallée sur le fonctionnement du site internet intercommunal. Une seconde réunion est prévue le 4 février avec l'ensemble des représentants communaux. La délibération est reportée au prochain conseil municipal.

- TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE CHEMINS

L'entreprise Bouvat a transmis un devis s'élevant à 2 430 euros HT soit 2 916 euros TTC. Le devis est accepté. L'entreprise sera recontactée pour compléter son devis afin d'atteindre le seuil de la subvention départementale fixée à 3 000 euros HT.

- ECLAIRAGE PUBLIC ; RÉFLEXION SUR LA SÉCURITÉ

Suite à la vague de cambriolages, une réflexion est menée et un échange sera programmé, sous forme de questionnaire (et réunion publique si les conditions sanitaires le permettent), avec les habitants et en relation avec la gendarmerie.

- SALLE DES FÊTES : RÉFLEXION SUR LE RÉGLEMENT POUR LES

LOCATIONS

Une belle source possible de rentrée d'argent pour la commune. Actuellement cet équipement est trop peu exploité. En réflexion :

- Refonte du règlement d'occupation avec une possibilité de location aux « extérieurs » de la commune
- Établissement d'un tarif à la semaine pour différents stages.

Dans cette réflexion nous serons également attentifs à veiller au bien-être et à la tranquillité du voisinage.

- RÉUNION AVEC LE SIVOS AU SUJET DE L'ÉCOLE

Les effectifs sont élevés, assurant ainsi la pérennité des classes. Le système de réservation et de paiement du service de garderie et de cantine est en cours de restructuration.

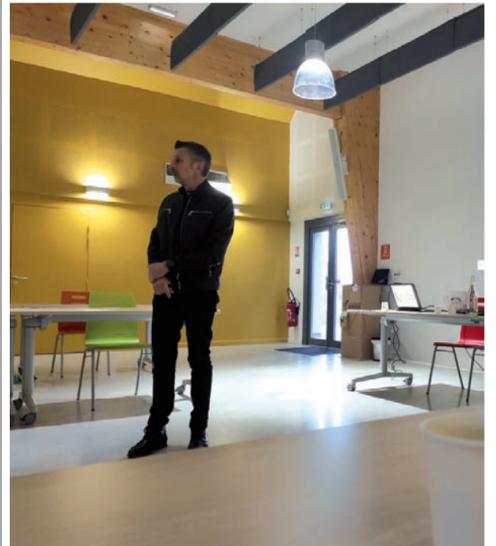
- QUESTIONS DIVERSES

* Au sujet de la téléphonie locale, les habitants sont invités à consulter le site internet «Orange j'enrage». La commune participe au programme « Sous les arbres ... rejoignons-nous » que proposent les associations Biovallée et Ecologie au Quotidien.

*Des plants seront mis à disposition de la commune gracieusement. Prochaine réunion le 19 février 2021 à 18 heures.

EURRE

Le café-info de la CCVD en atelier LinkedIn



Les ateliers du Café Numérique sont organisés par l'Intercommunalité du Val de Drôme en Biovallée (CCVD), en rencontres matinales de courte durée, au Campus sur l'Écosite. Ce jeudi 21 janvier, entre 8h30 et 10h30, une dizaine de participants appréciaient leur café autour d'une table et apprenaient à développer leur réseau professionnel avec LinkedIn, un réseau social en ligne dédié au monde de l'entreprise. Jean-Philippe Falavel, de la société Le Moulin Digital, a

donné trucs et astuces aux professionnels intéressés. Cette structure est installée à Alixan ; elle anime un écosystème d'acteurs autour du numérique et de l'innovation et accompagne tous les métiers dans leur transition numérique. La prochaine rencontre autour du café aura lieu le 11 mars, à 9h, avec un atelier sur les moteurs de recherche et le référencement de son site internet avec Google Ateliers Numériques.

C.L



MONTISON

Le maire, Jean-Marc Bouvier, présente ses vœux



Aucun d'entre nous n'est vacciné contre le doute qui, de toute façon, mute et change d'objet plus vite que le plus pervers des virus. Les élus ne sont pas épargnés.

De ce point de vue, j'ai échangé utilement ce soir avec une de nos aînées dont je m'inquiétais du moral. Elle m'a rappelé avoir partagé, enfant, le souvenir que ses parents avaient de la grippe espagnole de 1918, dont Donald Trump ignore

probablement qu'elle s'était répandue mondialement depuis les États-Unis. Elle a évoqué son souvenir personnel précis de l'angoisse sous les bombardements de 40, avoir été anxieuse pour les membres de sa famille mobilisés en 40 puis en Algérie, dont les nouvelles arrivaient au compte-gouttes.

Le temps a peut-être atténué l'acuité de la perception qu'elle en avait alors, mais ce qui la fait souffrir, au

jourd'hui, c'est d'être condamnée à la défiance vis-à-vis de ses proches, et ça lui semble plus lourd encore...

C'est, chaque fois qu'elle regarde la télévision (et il ne lui reste pas trop d'alternatives au sommeil), de se trouver soit stigmatisée comme vulnérable, ce qui contribue à la rendre un peu plus vulnérable, soit considérée comme une charge particulière pour tous, une sorte de handicap pour le

reste de la société dans la course à la maîtrise de la pandémie.

La perspective d'aller voir ses arrière-petits-enfants dimanche lui noue l'estomac car elle se sent seule responsable des conséquences potentielles de son choix.

Il est vrai que l'état d'esprit qui règne depuis quelques mois est bien d'aller chercher ailleurs les responsables de la circulation du virus, tantôt chez nos an-

ciens, tantôt chez nos jeunes réputés résistants, chez tous ces « autres » qui ne font pas ce qu'il faut, auprès de nos commerçants qui, pourtant, font ce qu'il faut...

Tout ça sur fond d'allégations, de certitudes infondées, de complotisme auto-entretenu par nos soins à l'infini sur les réseaux (nous y contribuons tous), et par les médias les mieux intentionnés. Tout ça sans jamais prendre

en compte le moindre élément positif...

Oui, il manque des doses de vaccin comme il a manqué des masques ou des capacités de tests. Mais rassurer ne protège pas, ressasser détruit la lucidité, la confiance et l'espoir. L'histoire retiendra bien des erreurs dans la gestion de cette crise, mais elle écrira sans doute que jamais l'humanité n'avait su répondre à une telle agression avec autant de force, de savoir-

faire, de rapidité... C'est ce mouvement-là qui mérite d'être mis en avant, et l'Homme de demain reconstruira les siens. Les générations futures nous jugeront à l'aune de notre capacité de résilience plus qu'à celle de nos erreurs... c'est tout le bien qu'on peut se souhaiter...

Jean-Marc Bouvier et son conseil municipal

Au Conseil du 23 janvier 2021

M. le Maire ouvre la séance et souhaite à tous les conseillers une année positive et dynamique, tout en étant bien conscient qu'il faudra s'adapter à la pandémie actuelle.

Après approbation du compte rendu de la séance précédente, l'ordre du jour est abordé.

DÉLIBÉRATIONS

1/ CRÉATION D'UN POSTE D'ATSEM PRINCIPAL 1^{ÈRE} CLASSE SUITE À AVANCEMENT DE GRADE

Un des agents de l'école maternelle remplit les conditions pour avancer en grade. Après avis favorable du comité technique du centre de gestion de la Drôme, il est proposé de créer un poste d'ATSEM principal 1^{ère} classe et de supprimer le poste d'ATSEM principal 2^e classe, occupé actuellement par l'agent concerné. Cet avancement s'appliquera avec effet rétroactif au 1^{er} décembre 2020.

Accord unanime du conseil municipal.

2/ PROLONGATION DE L'ADHÉSION DE LA COMMUNE AU SERVICE CONSEIL ÉNERGIE DU SDED

La commune de Montison a adhéré en octobre 2017 au service de Conseil en Énergie du SDED jusqu'au

31 décembre 2020. Le Comité Syndical du SDED a décidé de prolonger le règlement relatif au service Conseil en Énergie jusqu'au 31 décembre 2021, afin de prendre en compte les retards induits par l'urgence sanitaire actuelle. Accord unanime du conseil municipal pour prolonger l'adhésion au service Conseil énergie d'une année.

3/ ACTUALISATION DU RÈGLEMENT DE TRAVAIL EN SÉCURITÉ

Après avis favorable comité technique du CHSCT, il est proposé d'actualiser le règlement de travail en sécurité, afin de prendre en compte les nouvelles réglementations relatives notamment au plan Vigipirate et aux règles sanitaires imposées par la COVID-19.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les termes du nouveau règlement.

4/ DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'INSTALLATION D'UN TERRAIN MULTISPORT

Monsieur le Maire propose d'inscrire au budget 2021 l'installation d'un terrain multisports, qui pourrait être financé en partie par le Département et la Région. Le coût HT des travaux est estimé à 91 890,20 €. Le mon-

tant total des subventions serait de 45 %. Accord unanime du conseil municipal pour solliciter des subventions auprès du Département et de la Région.

5/ SDED : RENFORCEMENT DU RÉSEAU BT À PARTIR DU POSTE BERMONT

Accord unanime du conseil municipal pour que le SDED procède au renforcement du réseau BT à partir du poste Bermont. Le coût total des travaux, de 54 696,18 € HT, est entièrement supporté par le SDED.

6/ CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE : AVENANTS

Monsieur le Maire propose de signer deux avenants aux marchés de travaux : Un avenant en plus-value pour le lot n° 9 : Faux plafonds, doublages, cloisons, peintures, d'un montant de 2 129,60 € HT (remplacement des cloisons initialement prévues par des cloisons toute hauteur)

Un avenant en moins-value pour le lot n°14 Photovoltaïque, d'un montant de 1800 € HT : retrait d'une armoire de protection dans le local technique. Accord du conseil municipal pour signer ces deux avenants par 15 voix pour et 2 abstentions (Mme Cordaro et Mme Planet).

INFORMATIONS

- La course cycliste Royal Bernard Drôme Classic qui accueille les professionnels du vélo devrait passer par la commune de Montison le 28 février 2021 (sauf si les conditions sanitaires se dégradent et entraînent l'annulation de cette course).

- L'élagage d'un arbre Route de Montmeyran a été à l'origine d'une coupure internet durant tout l'après-midi du vendredi 22 janvier. L'intervention des pompiers et du fournisseur a permis un retour à la normale dans la soirée.

- M. Bouvier fait le point sur les décisions prises avec les responsables du service déchets de la CCVD. Au vu des engorgements récurrents des bacs d'ordures ménagères et de tri sélectif, notamment vers le local des services techniques et les logements des Peupliers, il est proposé de créer un nouveau point de collecte à côté du cimetière pour soulager les autres sites. La commune doit acquiescer le foncier nécessaire à cette installation. Le propriétaire sera prochainement contacté.

- Mme Allaix fait remarquer que les bacs sont régulièrement pleins dans le lotissement du Domaine du Levant. Mme Cordaro précise qu'il faut incriminer les en-

treprises qui jettent régulièrement leurs encombrants dans ces bacs, au lieu de les porter à la déchetterie.

-M. Bouvier précise que la commune travaille actuellement avec le service juridique de la CCVD pour mettre en place une verbalisation des contrevenants. Il fait part des incivilités récentes sur la commune : Mur tagué, environ trente panneaux de circulation arrachés et regroupés sur le rond-point en direction de Crest, poubelles incendiées. Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie de Livron.

- Un sens unique a été instauré dans le sens de la Montée de l'Église afin de sécuriser cette voie très empruntée par les écoliers. La reprise de l'école mardi 26 permettra de s'assurer que le sens de circulation est bien respecté.

- Mme Allaix rappelle aux élus que les écoles ont fait l'objet d'une fermeture administrative par arrêté préfectoral depuis le lundi 18 janvier, après qu'un cas de COVID a été détecté chez l'un des agents communaux en charge de la surveillance de la cantine. L'ensemble du personnel communal de ces deux sites, considérés

comme cas contacts, seront testés avant la réouverture de l'école prévue le mardi 26 janvier. Dès le début de la fermeture les enseignants ont été réactifs avec la mise en place de devoirs en distanciel. M. Bouvier déplore le manque d'anticipation dans la gestion de l'urgence sanitaire, les mêmes causes générant des effets prévisibles. Les professionnels de la communauté territoriale et des professionnels de santé ont travaillé avec les élus pour qu'un centre de vaccination soit installé à Étoile sur Rhône.

- Mme Polimeni, Mme Michelon et M. le Maire ont rencontré en mairie les 8 élèves du conseil municipal des jeunes le 19 décembre dernier. Lilou Sauthier, élue maire a présenté avec ses 7 conseillers leurs projets : Mise en place d'un parrainage avec les anciens élèves désormais en 6^e pour faire un retour sur leur expérience, rédaction d'une charte du bien-vivre ensemble affichée à la cantine et d'un règlement intérieur pour que chacun prenne conscience que la violence à l'école n'est pas tolérable.

Enfin, ils projettent de communiquer leurs avancées sur la newsletter mensuelle de la mairie.

- M. Bouvier remercie Mesdames Liotard et Bonnaventure, très investies dans la réalisation d'un agenda montoisonnais qui sera prochainement distribué dans les boîtes aux lettres.

- M. Bouvier propose qu'un groupe de travail réfléchisse à un projet de réseau de chaleur intéressant la mairie, les écoles et la maison du parc, sur conseil du conseiller en énergies partagées du SDED. Ce type d'investissement qui s'inscrit dans l'objectif de transition énergétique est actuellement fortement subventionné.

- Le local pour le déploiement de la fibre optique sur le village, d'une superficie d'environ 20 m² devrait être positionné à la sortie du village côté Crest sur la plateforme gravillonnée. La fibre devrait être opérationnelle d'ici fin 2021.

- Mme Grangeon a participé au comité de pilotage enfance et jeunesse sur le thème de l'alimentation : Plusieurs actions ont été menées ou sont à venir, en fonction de la tranche d'âge des enfants : Pour la petite enfance (0 - 3 ans) : Rencontres autour de la nutrition et des rythmes de vie pour les relais assistantes maternelles

(RAM), obligation de fabriquer les repas dans les structures petite enfance (la cuisine du RAM de Livron prépare chaque jour environ 100 repas, répartis dans les autres RAM du secteur), installation de jardins potagers dans les RAM. Pour les 4 - 10 ans : Les cuisiniers des cantines scolaires sont accompagnés dans le cadre du programme « ça bouge dans ma cantine ! ». Des actions pédagogiques sont menées en direction des enfants : installation de jardins potagers dans les écoles et participation à des séances sur le compostage.

Pour les plus de 10 ans : Une sensibilisation à l'alimentation durable a été réalisée au lycée Armorin. Les jeunes en service civique ont également mené des actions contre le gaspillage alimentaire.

- Mme Polimeni précise que le comité de pilotage alimentation soutient les actions citoyennes pour une meilleure alimentation par le biais de subventions aux associations qui s'impliquent dans le domaine (ateliers cuisine pour les seniors, programmes radio dédiés). Le développement des jardins familiaux est aussi encouragé.

Séance levée à 12h

VAUNAVEYS LA ROCHETTE

Les vœux de Claude D'Hérouville

En ce début d'année 2021, il est impossible de nous réunir pour la traditionnelle cérémonie des vœux dans la salle d'animation rurale. J'en suis vraiment désolé, particulièrement pour les nouveaux arrivés qui auraient pu, à cette occasion, rencontrer bon nombre de leurs concitoyens. Le contexte actuel n'est pas favorable à une telle cérémonie. Cette année 2020 restera pour nous une année particulièrement difficile, qu'il nous faudra oublier au plus vite. Je tiens, néanmoins, à remercier tous ceux qui nous ont fait confiance lors des élections du mois de mars dernier et rends hommage à Eric Chareyre qui a magistralement tenu les rênes de la mairie au cours de ses mandats successifs et des quelques semaines supplémentaires, marquées par la diffusion de la Covid 19 et le premier confinement. Ce n'est qu'au mois de mai suivant que le conseil municipal a eu l'autorisation officielle de se réunir pour élire maire et adjoints. Je remercie chaleureusement tous les membres du conseil de

m'avoir accordé leur confiance. Ainsi, je me retrouve entouré d'un groupe de quatorze conseillers, très décidés à œuvrer au mieux pour le bien de toute la commune, Philippe Breynat, Gisèle Maurel et Marie-Noëlle Carbonnier ont accepté le rôle d'adjoints. L'équipe municipale ainsi formée se révèle une bonne équipe, très motivée et pleine de bonne volonté. Elle a su s'adapter à cette ambiance très particulière et nous avons pu gérer au mieux les différents dossiers en cours, prévus pour certains, imprévus pour d'autres. Je n'oublie pas les employés de la mairie qui, dans un tel contexte, ont accompli leur travail sans aucune restriction et avec grande efficacité. Les secrétaires, Michèle Rousset et Laetitia Teire, les agents d'entretien, Stéphane Espenel et Richard Raillon, ainsi que Monique Lombard, notre nouvelle ATSEM. Tous les cinq ont su s'adapter aux difficiles conditions de travail et ont répondu présents sans manquer un seul jour. Sur le plan de la voirie, vous avez constaté les difficultés

rencontrées par la pose de la conduite de gaz venant du site de la Moulière et diligentée par l'entreprise GRDF. Bravo et merci à Philippe Breynat pour son implication quasi-quotidienne sur ce chantier qui avait mal démarré et qui, enfin, arrive bientôt à son terme sans trop de dommages pour notre voirie. Nous vous remercions pour toute votre patience et la façon dont vous avez, pour la plupart, supporté les nombreux désagréments, tout à fait inattendus. Nous devons être fiers de voir que des agriculteurs de notre commune (la famille Pommaré) s'investissent dans un projet de diversification énergétique tout à fait innovant pour notre région. Les enseignantes de notre école, Amélie Chaudier, Elise Caillet et Clothilde Feyeux, ont su réagir avec une grande maîtrise vis à vis de toutes les directives de nos dirigeants. Les premières semaines ont été très difficiles à gérer et, malgré toutes ces difficultés, l'école a pu tenir la route. Actuellement encore, le port du masque reste pour



le corps enseignant une grande contrainte, ne l'oublions pas. Merci à elles pour leur professionnalisme et l'écoute qu'elles savent prodiguer à nos 42 « chers petits ». Notre équipe municipale a fait un gros effort en ce qui concerne la communication. Le bulletin municipal a pris un coup de jeunesse grâce à cette organisation, dont les principales actrices ont été

Danièle Borée et Marie-Noëlle Carbonnier, aidées par Myriam Grel. Nous utilisons les courriels pour diffuser les informations les plus importantes et demandons à ceux qui ne l'ont pas encore fait de nous transmettre leur adresse mail afin qu'ils puissent recevoir nos messages. Merci à Thibaud Chareyre pour ses compétences dans le domaine informatique.

Merci également à Mickaël Bunichon, pompier à Montmeyran, qui nous aide en tout ce qui concerne la sécurité incendie et la sécurité de personnes. Enfin, grâce aux membres du CCAS, Marie-Noëlle, Danièle, Annie, Monique, Nathalie, Myriam et Marie-Thérèse, que nous remercions, nos anciens de la commune ont pu bénéficier d'un panier garni pour Noël. En ce qui concerne les chantiers récents et en cours : Nous avons changé les volets ouest et sud de la mairie. Ces derniers menaçaient de tomber dans la cour de récréation de l'école devant le portail, au risque de blesser un enfant. Le choix s'est porté sur les volets roulants manipulables par des mécanismes internes. Une grande nouvelle : depuis cet été, après plus de 25 ans de procédure, la commune est propriétaire de l'ancienne école de Vaunaveys, derrière la grande porte du village, appelée la « Maison Hatch », rebaptisée maintenant « la maison de la grande porte ». Le dossier est en cours de montage et nous espérons, dans les mois à venir, pouvoir

sécuriser et sauvegarder la partie des remparts menacée par cette maison en ruines dont il faut consolider les murs et refaire la toiture. Nous demandons des subventions pour financer ce projet. Gisèle Maurel, toujours très pugnace dans ses démarches, s'en charge. La fibre est prévue peut-être pour la fin de l'année, si tout va bien. Mais, en attendant, la pose des poteaux et des câbles est bien engagée. Patience, patience... Plusieurs travaux seront mis en route ces prochains mois : mise aux normes des bornes incendies de la commune, réfection de la porte du clocher de l'ancienne église de Vaunaveys, pose d'un défibrillateur au niveau de la salle d'animation rurale, réfection des volets défectueux des logements communaux proches de l'église de Vaunaveys. Comme vous le savez, depuis le mois de mars, notre société doit faire face à une pandémie virale qui nous contraint à des adaptations permanentes de la vie quotidienne et nous entendons, à ce sujet, tout et son contraire dans les médias

les plus divers. Vous en savez, évidemment, autant que moi. Cependant, en tant que médecin, je vous conseille de tout mettre en œuvre pour éviter que cela dure trop longtemps : par la stricte observation des gestes barrières dont vous avez une grande habitude ; et par la vaccination contre ce virus et ses variantes. Protection non seulement pour vous-mêmes mais aussi pour les autres, notamment nos personnes âgées et nos voisins fragilisés. Il est bien entendu que chacun garde son entière liberté de choix en fonction de ses convictions, de ses peurs et de ses croyances. Je vous souhaite, au nom de l'équipe municipale, une excellente année 2021. Qu'elle soit meilleure que celle qui vient de s'achever et que nous sachions tous redécouvrir ce qui nous a marqués pendant ces longs mois : la richesse de notre relation avec les autres, le trésor d'un sourire, la beauté de la nature qui nous entoure. »

Claude d'Hérouville et le Conseil municipal

ALEX

Au Conseil du 11 janvier 2021

M. le Maire ouvre la séance en présentant ses vœux à l'assemblée et en souhaitant à la commune sérénité et réussite dans ses projets. M. le Maire adresse ensuite ses condoléances aux familles de Mesdames Marcelle Boulard, Jeannine Chausse et Gisèle Ollagnon, et de Messieurs Louis Brun, Pierre Chiari et Raymond Fernandez. M. le Maire est heureux de présenter au Conseil son nouveau Directeur Général des Services, M. Julien Bouis, qui était très attendu et qui prend officiellement ses fonctions ce jour. Agé de 37 ans, il était chargé des assemblées et des moyens généraux au sein d'une communauté d'agglomérations héraultaise. Le maire donne enfin lecture du compte-rendu de la séance précédente qui est adopté à l'unanimité.

2^e TRANCHE D'AMENAGEMENT DE LA TRAVERSE : PRESENTATION DES TRAVAUX PAR LE CABINET C2I

Le maire rappelle que le projet a été finalisé il y a deux ans et que les marchés de travaux ont été attribués par l'équipe municipale précédente. Pour la complète information des nouveaux élus, il a souhaité que leur soient présentés les travaux à venir. M. Christophe Raffier, du Cabinet C2I, qui intervient en tant que maître d'œuvre auprès de la commune, rappelle que le marché notifié comprend trois tranches. La première, qui s'étend du rond-point jusqu'à l'intersection avec la rue des Ramières, a été finalisée en 2020. La seconde tranche sera réalisée dans la continuité, depuis la rue des Ramières jusqu'à l'aquarium. L'élément central de cette seconde tranche est la réalisation d'un large cheminement piéton végétalisé le long de la route départementale, au niveau du parking Saint Joseph, sous lequel prendra place le canal qui sera busé. La plantation d'une double rangée d'arbres permettra de créer un lieu de vie et de convivialité sur cet espace insuffisamment exploité. La route sera recalibrée suivant les prescriptions des services du Département, le carrefour au niveau de la Montée de la Butte sera requalifié et comportera un plateau traversant. L'objectif est de ralentir les vitesses de circulation et de conférer un caractère plus urbain à la route départementale. À l'est du carrefour avec la Montée de la Butte, l'alignement d'arbres initialement

prévu devant les commerces sera à adapter selon la nécessité de libérer de la place pour faciliter les arrêts minute. Le luminaire sera identique à celui de la première tranche. Un mât aiguille équipé de projecteurs sera implanté devant la boulangerie afin d'éclairer le carrefour. Une tranche optionnelle porte sur l'aménagement de la partie Est du parking Saint Joseph, avec la matérialisation des places de stationnement. L'autre partie du parking, fermée par des blocs de béton, pourra être mobilisée à l'occasion des événements et festivités. La réalisation de cette dernière tranche optionnelle sera décidée ultérieurement. Eric Wagon fait remarquer que la double rangée d'arbres du cheminement piétonnier risque de masquer la vue sur le village depuis la route départementale, et propose de privilégier une frondaison basse, ou un rythme d'arbres qui permette de garder une perspective. Le Maire insiste sur le fait qu'il s'agira d'arbres de petit développement. Christelle Dubois et Jocelyne Caston précisent que l'objectif est de favoriser les promeneurs sur cet espace et que les arbres ont toute leur utilité pour l'ombrage qu'ils procurent. Laurent Aubret partage l'avis d'Eric Wagon concernant le risque de perte de visibilité du village perché. M. Raffier précise que le cheminement piétonnier végétalisé est l'élément central du projet. En supprimant les arbres, le risque est de créer une esplanade isolée et sans usage. Le Maire rappelle que la préservation de la vue sur le village perché relève avant tout du PLU qui interdit l'urbanisation au Sud de la route départementale. Louis QUAIRE estime qu'il y a lieu de choisir aujourd'hui entre vue et agrément pour les Allexois ; selon lui l'agrément est à privilégier. Le Maire suggère un tour de table afin que chaque conseiller puisse s'exprimer : il en ressort l'intérêt de conserver les arbres pour la création d'un lieu de convivialité. Cette végétalisation constituera un premier plan mettant en valeur le village, la vue de loin sera préservée. La décision du Conseil ce soir conforte le choix opérés il y a deux ans. Les travaux d'aménagement de cette deuxième tranche démarreront dès lors que les travaux d'assainissement auront été réalisés, soit en avril 2021, et dureront près de 8 mois. La réalisation de

cette seconde tranche sera donc moins longue que la première, et aussi moins complexe : il ne sera pas nécessaire de couper la circulation depuis Grâne, ou alors de manière très momentanée. Les déviations seront anticipées et concertées avec les commerçants. **PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP) POUR L'AMENAGEMENT DU LOTISSEMENT LE VEYOU, CHEMIN DU CANAL** La commune a accordé en juillet dernier un permis d'aménager à la société Entreprise Drômoise de Construction (EDC) qui prévoit la création d'un lotissement de 22 lots sur le chemin du Canal : le Veyou. Cet opération se situe dans le périmètre d'une OAP (orientation d'aménagement et de programmation) : nouveau secteur d'urbanisation identifié dans le PLU et dont l'aménagement est encadré en termes de desserte, nombre de logements, part de logements sociaux... Le lotissement du Veyou occupe la partie ouest de l'OAP. Il est dans ce cadre projeté la réalisation d'un projet urbain partenarial (PUP). Le projet urbain partenarial (PUP) permet aux communes, aux établissements publics, au représentant de l'Etat dans le cadre d'opérations d'intérêt national (OIN) ou à certaines collectivités territoriales ou établissements publics (article L.312-3 du code de l'urbanisme) dans le périmètre d'une grande opération d'urbanisme, d'assurer le préfinancement d'équipements publics par des personnes privées (propriétaires fonciers, aménageurs ou constructeurs) via la conclusion d'une convention. Ainsi, la réalisation de cette opération est conditionnée à la réalisation d'équipements publics dont le programme des travaux a été établi comme suit : Extension du réseau d'assainissement : 94 436,06 € ; Extension du réseau AEP avec poteau d'incendie : 23 493,99 € ; Aménagement de la Montée du Canal : 47 747,68 € ; Total hors taxes : 165 677,73 €. La capacité des équipements publics programmés excède les besoins de l'opération ; afin que la société EDC ne prenne en charge que la fraction du coût proportionnellement nécessaire à ses besoins propres, une convention de PUP sera établie entre la Commune et l'aménageur. Ce document est en cours de finalisation. A ce stade, les premières négociations ont abouti à la ré-

partition des coûts suivante : À la charge de la société EDC : 90 000 € ; À la charge de la commune : 46 484,88 € ; à la charge de la taxe d'aménagement majorée (qui sera mise en place sur la partie Est de l'OAP qui bénéficiera en temps voulu des équipements publics réalisés) : 29 000 €. En prévision de l'acquisition prochaine des terrains par l'aménageur, ce dernier souhaite que la commune arrête le montant maximal de sa participation dans le cadre du PUP. Il est proposé au Conseil d'arrêter cette participation à 90 000€, conformément aux résultats des négociations à ce jour. Le Conseil approuve à l'unanimité. Laurent Aubret fait part de ses inquiétudes quant à l'augmentation de la circulation qu'engendrera le projet sur le Chemin du Canal, qui n'est pas calibré pour cela. Le maire précise que la circulation sur le secteur sera repensée ; l'objectif sera de limiter au maximum la circulation sur le chemin du Canal et d'éviter les croisements sur cette voie étroite. Ainsi pourra être mis en place un sens unique, dans le sens ouest-est. D'autre part la Montée du Canal sera redimensionnée afin d'assurer une grande partie de la circulation. Les nouvelles modalités de circulation seront définies avec les riverains. Le Conseil approuve la délibération à l'unanimité. **PROJET DE VILLAGE MEDICAL : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT** La commune a acquis en novembre 2019 un terrain situé à proximité du centre du village afin d'implanter un village médical. Une DP de division accordée le 18 décembre dernier a permis la création de 4 lots sur ce tènement communal. Ils seront investis par les professionnels de santé. Pour rappel : Lot 1 : Pharmacie (relocalisation de la pharmacie actuelle du village) ; Lot 2 : Cabinet paramédical : kinésithérapeutes, ostéopathes, orthophonistes et psychologue regroupés dans la SCI KOOP ; Lot 3 : Cabinet de médecins et infirmiers ; Lot 4 : Local ADMR, siège de Grâne, Alex et Chabrillan. Les lots 1, 2 et 4 seront vendus aux professionnels. La commune prendra à sa charge la construction des locaux du lot 2 destinés à être loués aux médecins et infirmiers. Le projet de village médical de la commune, dont le coût global est estimé à 679 676 €,

est éligible à une subvention de la part de l'Etat au titre de la DETR-DSIL (taux de 25%), selon le plan de financement présenté en séance. Le maire demande à son Conseil de l'autoriser à demander une subvention de 123 770 € à l'Etat au titre de la DETR et de la DSIL. Le Conseil approuve la délibération à l'unanimité. **PROJET DE VILLAGE MEDICAL : VENTE DES LOTS 2 ET 4** Le montage opérationnel du projet prévoyant la vente des lots aux professionnels de santé, M. le maire propose à son conseil de définir le prix de vente des lots 2 et 4 et de l'autoriser à procéder à leur cession. Au terme des discussions avec les acquéreurs, il a été convenu d'un prix de vente à 100 €/m². Pour information les Domaines ont estimé les lots à 90 €/m², mais sans tenir compte des surcoûts liés à la présence d'amiante ou au risque de pollution des sols, qui vont pourtant bien concerner les terrains. Le prix de vente proposé par le maire est donc cohérent avec l'avis des Domaines. Ainsi il est proposé au Conseil de vendre : Le lot 2, d'une contenance de 377 m² au prix de 37 700 € TTC (soit 100 € le m²) au profit de la société dénommée SCI KOOP (cabinet paramédical) ; le lot 4, d'une contenance de 206 m² au prix de 20 600 € TTC (soit 100 € le m²) au profit de l'Association Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMIR). Le Conseil approuve la délibération à l'unanimité. Madame Josette Adla Frechet se réjouit de la réalisation de ce projet pour le village et précise que le plan de financement est bien équilibré. Le maire précise que le conseil sera amené le mois prochain à se prononcer pour la vente du terrain à la pharmacie.

d'Assainissement Alex-Grâne) et la société Royal Bernard. Christelle Dubois précise que le couvre-feu va entraîner l'annulation ou le report des entraînements pour les associations. Pour l'heure la course Royal Bernard du 28 février prochain est maintenue et le public autorisé. En revanche, les animations autour de l'évènement sont annulées. Il s'agit d'une course internationale ayant des retombées économiques importantes pour le territoire. Trois passages sont prévus dans le village (« Mur d'Alex »). Rodrigue Rouby évoque les multiples travaux réalisés sur les routes communales ces derniers mois : dérasement, bouchage des trous, traçage au sol... Un film anti-UV a été posé sur les vitres de la cantine, des devis sont attendus pour une pose en salle sportive. Sylvie Vachon informe que la salle polyvalente sera mise à la disposition des écoles le jeudi pour la pratique d'activités sportives. L'école maternelle accueille une stagiaire pour quatre semaines. Louis Quaire revient sur le dépistage organisé par la Région à Lorient auquel le Docteur Comte et lui-même ont participé : 700 personnes dépistées en trois jours, 3% de résultats positifs. Lionel Rouquet évoque l'intérêt de démolir les terrains de tennis, devenus glissants. Jean-Michel Chagnon précise que cela sera réalisé prochainement. Emilie Besson rappelle que le repas des anciens a dû être annulé et que la Municipalité a souhaité malgré le contexte témoigner sa sympathie aux personnes âgées : 300 boîtes de chocolat seront ainsi distribuées aux personnes de plus de 70 ans. Il est possible de les récupérer en Mairie, ou de se faire livrer pour les personnes ne pouvant se déplacer. Les boîtes ont été distribuées à la MARPA ; 60 personnes se sont déjà déplacées en Mairie pour récupérer leur boîte : la démarche est très appréciée. D'autre part la société ADP, installée sur Alex, a généreusement remis à la Mairie 10 colis de produits de nécessité afin qu'ils soient offerts à des familles dans le besoin. Le CCAS se charge de la distribution. Le maire profite de ce conseil pour remercier la société ADP pour ce geste solidaire. La séance est levée à 23h20. **Date du prochain Conseil : Le lundi 1er février 2021**

Pas de repas mais du chocolat pour les aînés



Cette année, la municipalité n'a pas pu organiser le traditionnel repas de fin d'année offert aux personnes de plus de 70 ans de la commune. Alors, Gérard Crozier, le maire, et Emilie Besson, déléguée en charge des affaires sociales, sont passés rendre visite aux aînés de la MARPA « Les jardins d'Alésia ». Ils sont arrivés les bras chargés de chocolat. Malgré le masque, on devinait les visages des gourmands s'illuminer d'un sourire sincère et pétillant. Cette visite a été l'occasion de papoter un moment avec les élus et de faire quelques confidences... ou

de formuler des doléances ! Pour ceux qui pouvaient se déplacer, les gourmandises ont été récupérées en mairie. Pour les autres, les membres du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) ont accompagné Emilie Besson chez les habitants concernés. Après bien des boîtes de chocolat distribuées, les habitants ont été ravis de cette initiative. Ils ont remercié à plusieurs reprises les élus et trépigé d'impatience déjà pour le repas de Noël de 2021, car le repas de fin d'année leur a beaucoup manqué...

C.L

Imprimez un livre

Mémoires
Histoire
Famille
Photos

IMPRIMERIE DU CRESTOIS

52 rue Sadi Carnot - BP217 - 26401 Crest cédex
T. 04 75 25 00 82 / www.le-crestois.fr / imprimerie@le-crestois.fr
On vous accompagne !

GRÂNE

Une Journée truffes quand même !



La Journée truffes, organisée chaque année le premier dimanche de février autour du précieux champignon et au profit des Restos du cœur et de la Ligue contre le cancer, aura bien

lieu. Mais sous une forme très simplifiée, vues les circonstances sanitaires... Dimanche 7 février, nous vous proposons un repas truffes, uniquement à emporter, composé de six

plats différents au choix. Chaque plat est prévu pour 4 personnes, au prix de 10€ le plat.
Voici la liste, à vous de composer votre menu :
- 6 oeufs frais parfumés à la truffe avec éclats de truffe ;
- 1 litre de velouté de Butternut à la crème truffée ;
- 2 écrasés de St-Marcellin truffés ;
- 4 parts de camembert truffé,
- 90g de beurre truffé ;
- 4 parts de gâteau à la noix.
La vente se fera uniquement sur réservation, au plus tard jusqu'au di-

manche 31 janvier. Les bulletins sont disponibles au bureau de Grâne Initiatives ou par mail, sur simple demande à l'adresse : sigrane@gmail.com ou au 04 75 62 66 08.
Des truffes seront aussi à la vente sur commande de préférence ou sur place en fonction de la disponibilité. La distribution des plats se fera sur la place du Champ de Mars, le dimanche 7 février, entre 10h30 et 14h. Les associations Mille-Feuille, le syndicat des trufficulteurs du Val de Drôme et Grâne Initiatives vous accueilleront dans le respect des règles sanitaires.

Jean-Louis Massenot passe le relais

Après 31 années à arpenter les allées du magasin d'alimentation grânois, Jean-Louis Massenot profite enfin, depuis le 21 janvier, d'une retraite bien méritée. Il a les yeux embués à l'idée de quitter ce lieu qui l'a vu grandir comme gérant du magasin *Coccinelle* (à ses débuts), récemment rebaptisé *Utile*.
Employé à la Coop qui occupait les lieux jusqu'en 1999, avec son collègue Christophe Fournier, ils rachètent le bâtiment et créent cette épicerie petite surface pour les Grânois. Depuis, ils ont agrandi le magasin et se sont modernisés.
Ce tout jeune retraité adore le contact avec les clients, le partage de bons moments avec les gens. Mais l'heure de la retraite a sonné et le voilà disponible pour aller à la pêche, jouer



avec sa petite-fille et profiter de sa famille, souvent laissée de côté pour le travail. Il espère rapidement, pouvoir organiser un pot pour remercier les clients qui vont lui manquer.
À l'épicerie *Utile*, il reste Christophe Fournier, au poste de responsable de magasin depuis le rachat par Loïc Giraud, propriétaire d'un commerce simi-

laire à Die. Il en a profité pour augmenter l'éventail de produits, avec 1 000 nouvelles références, dont un grand rayon bio.
La petite surface sera ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 15h à 19h. Les vendredis et samedis de 8h30 à 19h.

C.L

CHABRILLAN

Les décisions du conseil municipal du 12 janvier

Le conseil annoncé au public sur PanneauPocket et affichage, s'est tenu à la salle polyvalente, afin de respecter les consignes sanitaires.

1. CONVENTION TRIPARTITE POUR LA FOURNITURE D'EAU POTABLE

Le conseil municipal vote à l'unanimité le renouvellement de la convention tripartite (Crest-Divajeu-Chabrillan) pour l'alimentation en eau potable de quatre maisons de la commune alimentées par les réseaux de ces communes. Cette convention est renouvelée pour cinq ans.

2. CHATS ERRANTS DANS LE VILLAGE

Suite aux nuisances et à différentes plaintes, le conseil

municipal vote à l'unanimité le lancement d'une campagne de stérilisation des chats errants avec information des habitants, dans le respect des obligations légales sur la maltraitance animale. Cette campagne doit porter sur un maximum d'une dizaine de chats (enveloppe de 1 200€).

3. CONVENTION POUR UNE RÉFLEXION SUR LES ÉCOLES DE GRÂNE ET CHABRILLAN

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour la signature d'une convention avec le CAUE. Cette convention engage une démarche commune entre Grâne et Chabrillan pour une réflexion sur les possibilités d'équipements scolaires et périscolaires

partagés. Le conseil municipal demande que la durée de cette convention soit limitée à un an.

QUESTIONS DIVERSES

- La démolition du vestiaire de foot est en cours.
- Eau potable : la convention pour le groupement de commande d'eau potable a été signée par les six communes (Autichamp, Chabrillan, Divajeu, La Répara-Auriples, Roche-sur-Grâne, Soyans).
- À la demande d'habitants, les compte rendus des réunions du conseil municipal seront mis sur le site Web de la mairie plus rapidement, en complément du résumé des décisions régulièrement publié dans *Le Crestois*.
- L'action « Illuminons Cha-

brillan » de distribution de bougies pour Noël le 20 décembre dernier a suscité de nombreux retours positifs, malgré la mauvaise météo lors de son déroulement. Chabrillan participe à l'opération « Sous les arbres... Rejoignons-nous », organisée par l'association *Biovallée*. L'école et la commune bénéficieront ainsi d'arbres fruitiers et d'ornement qui seront plantés dans quatre sites. Un appel aux volontaires sera lancé pour ce travail !
- Église St Pierre : la première phase se termine avec des travaux supplémentaires (25 000€) sur le clocher, demandés par la DRAC. La seconde phase sera entamée prochainement, en février.

Les décisions du conseil municipal du 22 janvier

Les horaires du couvre-feu ne permettant pas au public d'assister au conseil, une retransmission filmée en direct a été mise en place via la page Facebook de la Mairie Chabrillan (annoncée sur PanneauPocket).

1. RÉGIE POUR LA BIBLIOTHÈQUE

La convention de délégation de service publique entre la mairie et l'association Bibliothèque arrive à son terme début février ; compte tenu des projets en cours et de la situation, la mairie a décidé de ne pas la reconduire en l'état afin de reconstruire des collaborations et missions de service public actualisées. Cette décision et une invitation à l'association Bibliothèque

à collaborer à cette reconstruction ont été notifiées par courrier (recommandé avec A/R) fin octobre, précédé par un appel téléphonique à la présidente de l'association lui annonçant cet envoi et son contenu. La Mairie n'a reçu aucune réponse.
Le conseil municipal décide à l'unanimité de donner au maire le pouvoir de modifier la régie existante pour y inclure le service municipal de la bibliothèque afin d'assurer la gestion de ce fonds municipal de livres pour la continuité de ce service à ses utilisateurs.

2. PACTE DE GOUVERNANCE DE LA CCVD

Après en avoir pris connaissance, les élus votent à l'una-

nimité et sans remarque la validation du pacte de gouvernance de la CCVD.

3. AMÉNAGEMENT D'UNE SALLE DE PAUSE

Une demande de subvention pour l'aménagement d'une salle de pause pour les employés communaux est votée (en complément du dossier d'aménagement du bureau par la directrice d'école).

4. TRAVAUX DE L'ÉGLISE SAINT PIERRE

Le conseil décide une demande de subvention pour des travaux supplémentaires sur le clocher de l'église St-Pierre (pierres remplacées).

5. CONVENTION ENTRE PROPRIÉTAIRE ET MAIRIE

POUR VIABILISATION

Le conseil vote à l'unanimité la demande de nouveaux devis pour les travaux de viabilisation d'un terrain, dont une partie est sur la voie publique.

Questions diverses

- Suite à l'inspection de la société *Dekra*, le terrain de jeux pour les enfants du Parc des Cèdres est fermé. Après consultation de parents, des propositions seront faites pour l'installation de nouveaux jeux.
- Cimetière : plusieurs cyprès menacent les murs extérieurs du cimetière. Un contact sera pris avec les propriétaires des tombes concernées afin de trouver une solution.

Prochain conseil municipal le mardi 9 février à 19h30.

PUY ST MARTIN

« Chats l'Heureusement Vôtres » reste actif malgré la crise sanitaire



Pose d'un piège pour attrapper une chatte errante

La question des chats errants est du domaine de compétence des communes. À Puy-Saint-Martin, c'est l'association « Chats l'Heureusement Vôtres » qui en a reçu délégation depuis 2015.
En 2020, l'association a tourné au ralenti en raison de la crise sanitaire : de mi-mars à mi-mai, les bénévoles étaient confinés et les cliniques vétérinaires fermées. Néanmoins, depuis l'assemblée générale de mai 2019 jusqu'au début de la crise sanitaire, huit femelles et quatre mâles ont pu être stérilisés. Et depuis la fin du printemps, à

ce jour, treize femelles et un mâle de plus. Au total, depuis sa création, au moins huit cents naissances ont été évitées. L'association n'a pas pu tenir son AG en 2020, alors que c'est à cette occasion que la plupart des cotisations sont encaissées... Les finances s'en ressentent : la seule rentrée de fonds pour l'année est donc la subvention communale. Pour 2021, une assemblée devrait se tenir au cours de ce premier trimestre. Malgré des résultats positifs, la situation exige un contrôle permanent de la population féline, car tout

relâchement nous ramènerait rapidement au point de départ...
Il faut que tout le monde contribue et sollicite l'association pour signaler les chats errants. Si « Chats l'Heureusement Vôtres » peut compter sur un groupe de bénévoles motivés et passionnés, ceux-ci « fatiguent » et des renforts seraient appréciés. Les personnes qui constatent des cas peuvent les signaler en contactant le président Michel Vasseur au 04 75 90 43 83.

G.C.

BOURDEAUX

Tardifs mais sincères vœux du conseil municipal

Les vœux de Thierry Didier

Chères Bourdeloises, Chers Bourdelois, L'année 2020 est terminée, le confinement et les restrictions des déplacements et des activités professionnelles en ont fait une année particulière. Pour fêter 2021, nous voulions une cérémonie républicaine invitant tous les Bourdelois, avec discours : Députée ! Sénateurs ! Sous-préfet ! Conseil départemental ! Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux ! Conseil municipal au complet, personnel communal, représentants des communes proches, pompiers, gendarmes, sans oublier, les galettes, la Clairette et le jus de pommes ! En ce début d'année, ce n'est pas envisageable. Malgré les restrictions, nous continuons à faire vivre la commune :

- Vaccination

Nous travaillons en suivant les directives de l'Agence Régionale de Santé et de la préfecture à préparer la campagne de vaccination. Nous n'avons à ce jour que



peu d'information.

- Participation citoyenne

Nous avons décidé au conseil municipal de décembre la création de comités consultatifs. Ils devaient être constitués lors d'une réunion publique. Ce ne sera pas possible, probablement avant longtemps, en tout cas un temps qui n'est pas compatible avec les impératifs qui sont les nôtres.

- Déchets Compostage

Nous avons une première décision à prendre pour le point d'apport volontaire des ordures ménagères de

l'école. Il est nécessaire de le déplacer pour permettre au chantier des Lavandes de démarrer. La date prévue est avril 2021.

La Communauté de Communes de Dieulefit-Bourdeaux envisage des travaux pour améliorer le fonctionnement de la déchetterie. Nous avons un avis à donner et des propositions à faire.

- Contrat de Relance et de Transition Énergétique

Le gouvernement lance un Contrat de Relance et de Transition Énergétique (CRTE), doté de plusieurs milliards d'euros. Nous de-

vons présenter avant le 30 juin 2021 un dossier pour recueillir les aides. C'est l'opportunité de lancer un projet de village. De nombreuses possibilités s'offrent à nous : rénover l'école, la maison des associations, la mairie, conforter le grand manteau, refaire la voirie de la rive gauche du Roubion (le quai, la place de l'église, la place de la Chevalerie)...

Pour compenser partiellement l'impossibilité de se voir et de se parler, nous mettons à votre disposition, à partir du 8 février 2021, deux adresses courriels afin de recueillir vos propositions : cmbx.dechet-compostage@wanadoo.fr ; cmbx.crte@wanadoo.fr Si vous souhaitez être informés et proposer vos avis, inscrivez-vous sur l'une ou l'autre, ou les deux listes. Nous renouvelons tous nos vœux de belle et heureuse année 2021, à vous et vos proches. Santé, Prospérité !

Thierry Didier, maire de Bourdeaux, pour le conseil municipal

Locaux disponibles !

La mairie met en location deux locaux commerciaux



La mairie de Bourdeaux propose en location deux locaux indépendants, avec entrée commune, situés au CRIC, rue de la traversée, 26460, Bourdeaux.
- Un rez-de-chaussée de 30,63m² composé : d'une pièce (adaptée pour un bureau), de sanitaires (WC) et d'une salle d'attente ;
- Un premier étage de 53,88m² composé : d'une pièce, de sanitaires et d'un local technique.

Les deux parties seront louées indépendamment l'une de l'autre. Le bail sera un bail commercial à durée déterminée de trois ans. Les candidatures seront reçues :
- jusqu'au 1^{er} février 2021, à 12h, pour le premier étage libre immédiatement ;
- jusqu'au 15 février 2021, à 12h pour le RDC, libre le 1^{er} mars 2021.
Pour plus de renseigne-

ments et/ou visiter les locaux (sur rendez-vous uniquement), vous pouvez contacter le secrétariat de Mairie, au 04 75 53 32 04, ou vous présenter à la permanence de Monsieur le Maire, Thierry Didier, en mairie, le jeudi de 8h à 12h.

Pour le conseil municipal, Mireille Brun Photo : Didier Hutin



DIVAJEU

MAIRIE
Le secrétariat de la mairie sera fermé au public le mardi 2 février 2021. Les permanences seront assurées normalement le lundi et vendredi de 13h 30 à 17h.

CRÉATION GESTION

SITES INTERNET



PUY ST MARTIN

APRÈS LA DÉMISSION DU MAIRE
La démission a été acceptée par Monsieur le Préfet et prendra effet au 31 janvier 2021.

Un conseil municipal est prévu samedi 6 février à 14h à la salle des Fêtes, afin d'être la nouvelle ou le nouveau maire et ses adjoints.

Toutes les infos sur le site internet de la mairie : <https://puy-saintmartin.fr/r/rb/772358/comptes-rendus-du-conseil-municipal-6>

chez nous c'est LOCAL depuis 1900



SOYANS

PAROISSE CATHOLIQUE
Pour des raisons de sécurité, l'église de Soyans sera fermée. Une étude des travaux nécessaires est en cours ; nous vous tiendrons informés de la suite des opérations.

BOURDEAUX

SECRÉTARIAT DE MAIRIE
Horaires d'ouverture : lundi mercredi jeudi vendredi 9h-12h

DÉCHETTERIE

Ouverture jeudi 9-12h et samedi 9-12h 14-17h

COLLECTE DE BOUCHONS

Tout au long de l'année, une grande collecte de bouchons en plastique est organisée, dans le but de sensibiliser les enfants et les habitants du village au recyclage. Un bac de collecte est installé devant l'école.
Tous les bénéficiaires de ces actions iront au financement d'activités pédagogiques pour les enfants de l'école de Bourdeaux.

HORAIRE DU CABINET MÉDICAL

De garde 24/24 week-end compris
Consultations sans rendez-vous le matin de 9h à 11h30 :
- Dr BOUSSIÈRE Amandine : mardi, jeudi
- Dr MATTOS Louana : lundi, jeudi
- Dr RAVEL Morgan : mercredi, vendredi
Consultations sur rendez-vous l'après-midi :
- Dr BOUSSIÈRE : mardi, jeudi, vendredi
- Dr MATTOS : lundi
- Dr RAVEL : lundi, mardi, mercredi
Tél 04 75 53 34 55

SAILLANS

Raphaël Alpha, nouveau placier du marché



Dimanche 17 janvier, François Brocard, maire de Saillans, accueillait place de la République, dès 7 h du matin, Raphaël Alpha, qui sera le nouveau placier du mar-

ché hebdomadaire du dimanche matin. Il remplace Pascal Grimaud, qui était en place depuis de longues années. Raphaël est employé com-

munal à la mairie de Saillans depuis 3 ans et également sapeur-pompier volontaire. Il connaît parfaitement le fonctionnement du marché

et nul doute qu'il s'adaptera très rapidement auprès des marchands forains.

M.M

À propos du marché

Communiqué de la municipalité

Les élus ont invité les représentants des commerçants du marché à une rencontre informelle, le lundi 18 janvier. François Brocard, maire de Saillans, a rappelé l'importance et l'attractivité du marché de Saillans et remercié ses représentants pour leur présence tout au long de l'année malgré des conditions inédites. Il s'est félicité de la permanence du marché en dépit de la crise sanitaire, excepté deux dimanches de fermeture totale au printemps dernier, des efforts d'adaptation des commerçants aux contraintes sanitaires, de l'investissement du personnel municipal pour assurer le bon fonctionnement.

Le maire a également présenté Raphaël Alpha, nouveau placier du marché à qui Pascal Grimaud vient de transmettre le témoin

après s'être investi dans cette fonction avec efficacité pendant de nombreuses années (lire-ci-contre). Les représentants des commerçants sont revenus sur cette année si particulière. Le bilan économique du secteur alimentaire est plutôt satisfaisant, porté par une bonne activité durant tout l'été. Ils ont constaté avec satisfaction l'arrivée d'une nouvelle clientèle ayant visiblement changé ses habitudes de consommation. Le bilan du secteur non alimentaire est plus mitigé avec une période de fermeture plus longue imposée par la préfecture de la Drôme. Certains ont regretté quelques tensions ponctuelles qui, selon les élus, sont liées à une période de transition dans un contexte particulièrement difficile. Les élus ont ensuite an-



noncé la création prochaine d'un comité consultatif du marché en remplacement de la commission qui s'est éteinte avec la fin de la mandature précédente. Ils ont affirmé leur volonté d'y associer les commerçants du marché, syndiqués ou non. Un calendrier a été fixé pour procéder à l'élection de ses représentants. La première réunion du comité consultatif se tiendra

au début du second trimestre. Elle permettra notamment l'adoption du nouveau règlement du marché. Les tarifs ont été renouvelés à l'identique de 2020 pour l'année 2021 lors du conseil municipal du 17 décembre dernier.

Communiqué de la municipalité

Fin des travaux de purge et de réparation des filets et piquets au tunnel

Comme annoncé, les travaux du tunnel se sont déroulés normalement. Mercredi 20 janvier, les ouvriers de Pôle Système avaient reçu le renfort d'un énorme engin de levage, pour la pose des nouveaux poteaux et filets. Ces filets, sécurisant la chute de pierres et de rochers situés de part et d'autre du tunnel galerie de Saillans, ont bien joué leur rôle. Mais il était temps de purger les roches qui se sont accumulées dans leur partie basse, de refixer des points d'ancrage qui ont bougé et réparer des parties de filets en-

dommagées. Cet énorme engin est une grue, qui ne pèse pas moins de 70 tonnes ! Sa flèche peut s'étendre jusqu'à 50 mètres. L'engin appartient à l'entreprise Lafont, installée à Malataverne. Les travaux de sécurisation sont maintenant terminés. Ils se sont déroulés dans de très bonnes conditions, grâce au concours de l'entreprise saillansonne Pôle Système de Saillans et à la participation des employés de la commune.



M.M

ST SAUVEUR EN DIOIS

Voeux du maire, Patricia Puc

Nous espérons tous pouvoir nous retrouver en ce début d'année pour les traditionnels voeux du maire et la galette des rois. Mais la crise sanitaire a décidé de rester parmi nous pour quelque temps encore. Nous profitons donc des pages de notre journal préféré pour vous présenter nos voeux les plus sincères. Que cette nouvelle année vous apporte le meilleur et qu'elle nous permette de nous revoir sans contrainte. Entre confinement, déconfinement et couvre-feu, le conseil municipal s'active.

Les projets initiés par l'ancienne municipalité ont été engagés et terminés : la construction de la Calade du Féraou, l'achèvement des travaux du boulodrome... D'autres projets sont en cours : la rénovation de la croix de mission, des gardes-corps de la mairie et de la salle des fêtes ; et bien d'autres qui vous seront bientôt proposés. En attendant, soyons patients et prudents, les beaux jours reviendront.

Patricia Puc



ST NAZAIRE LE DÉSERT

Village rural cherche boulanger pour relation sérieuse

Dans la vallée de la Roanne, Saint-Nazaire-le-Désert veut attirer un boulanger pour reprendre les activités du fournil communal



« Il y a dix ans, on me disait que le village était à vendre ; aujourd'hui, on a du mal à loger les nouveaux arrivants ! ». Ne dites pas à Daniel Fernandez, le maire de Saint-Nazaire-le-Désert, que son village est moribond. La petite commune rurale, encaissée dans la vallée de la Roanne, connaît d'ailleurs un mini-boom démographique depuis quelques années : selon les derniers chiffres de l'INSEE, la commune a gagné 63 habitants en cinq ans, soit une hausse de plus de 40 %. Record absolu parmi les communes du bassin cretois !

« Nous avons 14 enfants à l'école, une épicerie, un magasin de produits du terroir, un gîte hôtelier, une crèche, une base de loisirs, 14 associations... » Le maire n'est pas peu fier de l'activité de son village ; et la réouverture, par un nouveau propriétaire, du bistrot en cœur de bourg au printemps (si les conditions sanitaires le permettent...) confirme le dynamisme de Saint-Nazaire-le-Désert.

PLUS DE BOULANGER DEPUIS DEUX ANS
Tout n'est pourtant pas simple dans le petit village de 200 habitants. « Nous

sommes dans une zone très, très, rurale, il faut faire 50 kilomètres aller-retour pour trouver le premier médecin, la première pharmacie, le premier collège », explique l'édile. Un projet-pilote de télémédecine (voir *Le Crestois* de la semaine dernière) devrait permettre d'améliorer le quotidien des Saint-Nazairais. Reste maintenant à trouver quelqu'un pour reprendre les activités du fournil municipal. Car le dernier boulanger a raccroché ses plaques à baquettes depuis deux ans déjà. Et pour le moment, c'est l'épicerie qui a pour mission de cuire le pain, qui

arrive en pâtons congelés au village. Une charge de travail supplémentaire difficile à supporter pour les deux salariées du petit magasin de la commune. C'est la raison pour laquelle la mairie a lancé un appel à candidature pour reprendre les activités du fournil, entièrement équipé, doté d'un four à bois récent. Le reste du matériel sera fourni par Epiboul, l'épicerie du village, qui réalise annuellement 45 000 euros de chiffre d'affaires sur le pain, sans compter les ventes directes sur lesquelles pourra compter le futur boulanger.

LA DERNIÈRE MAISON POUR L'HEUREUX ÉLU
L'appel, lancé notamment dans *Le Crestois* et chez nos amis du *Journal du Diois*, a porté ses fruits : au moins cinq candidats sont sur les rangs, alors que l'appel sera clos le 31 janvier prochain. L'heureux élu sera bien logé : « Nous avons préempté la dernière maison disponible du village pour le boulanger ! », assure Daniel Fernandez.

A.B



DVD



le choix du disquaire

BREAKING BAD

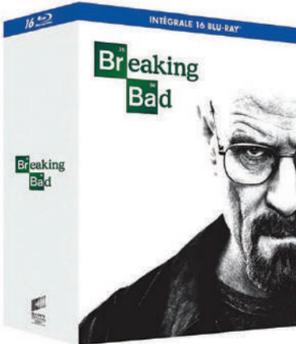
Série de Vince Gilligan (2008 - 2013) ; 5 saisons disponibles en DVD et Blu-ray

Salut à tous, et bienvenue dans le choix du disquaire !

Le sujet du jour est un monument. La série TV « Breaking Bad » est unanimement considérée comme l'une des meilleures séries jamais créées et a raflé, tout au long de ses cinq saisons, plus de 80 récompenses et prix (dont les prestigieuses *Emmy Awards* et *Golden Globes*).

« Breaking Bad » (dont le titre peut être traduit par « mal tourner ») est donc une série dramatique de 62 épisodes (en 5 saisons) qui raconte comment Walter White, enseignant en chimie surqualifié qui vient d'apprendre qu'il a un cancer des poumons incurable, va tenter de subvenir aux besoins de sa famille en se lançant dans la fabrication d'une drogue de synthèse, la métamphétamine. Avec l'aide d'un de ses anciens élèves, il va tenter de se faire un nom dans le marché de la drogue d'Albuquerque (Nouveau-Mexique).

Si la série a connu un tel succès, c'est que tout y frôle la perfection : la réalisation, inventive et intelligente ; la musique, qui participe grandement à la personnalité de la série ; les décors, dont certains sont presque des personnages à part entière (le



camping-car, le restaurant *Los Pollos Hermanos*, la maison des White, etc). Mais si on ne devait retenir que deux qualités à « Breaking Bad », ce serait sans nul doute son scénario et ses acteurs.

Le scénario tout d'abord, qui se révèle très intelligent, complexe tout en restant parfaitement lisible, et qui contient de nombreux moments d'anthologie (dont on ne vous parlera évidemment pas ici afin de préserver le suspense).

Les acteurs ensuite, qui livrent tous des prestations impressionnantes de conviction, apportant un supplément d'âme à des personnages par ailleurs profonds et aux multiples facettes.

Autant de qualités qui élèvent définitivement « Breaking Bad » au rang de légende du petit écran et que tout amateur de séries TV se doit d'avoir vu.

Attention cependant, la série, violente et dure, est réservée à un public averti.

Olivier Chapelotte, disquaire à la FNAC de Crest

MUSIQUE



le choix de la rédaction

AARON FRAZER

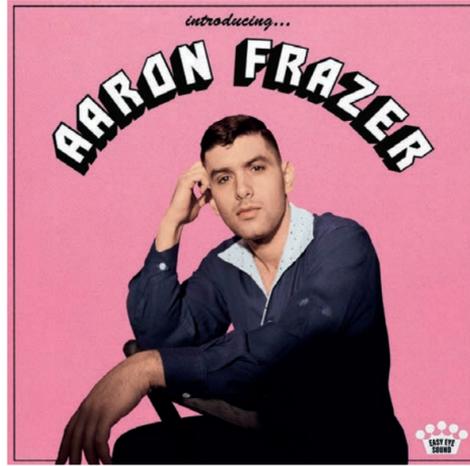
"Introducing" (2020) Disponible en Vinyle, CD et numérique

Il y a deux ans, à la rédaction, nous avons eu un vrai coup de cœur pour le groupe américain d'inspiration Rythm&Blues, *Durand Jones & The Indications*, dont nous avons chroniqué la dernière production dans nos colonnes (article à retrouver sur notre site internet).

Aujourd'hui, le batteur du groupe (et co-chanteur) Aaron Frazer sort un premier disque solo bien agréable, plus aérien que les productions de son groupe d'origine et d'avantage orienté vers une soul pétillante et revigorante. En un mot : le premier « feel good » album de l'année 2021 et vous conviendrez que nous en avons bien besoin !

Voici donc « Introducing... » : 12 pièces soul, funky, blues ou disco d'inspiration années 70, produites et co-écrites par l'excellent Dan Auerbach, du groupe *The Black Keys*, dans son studio d'enregistrement de Nashville. Avec un producteur de cette trempe, le résultat ne pouvait qu'être réjouissant et il l'est !

Grâce à un timbre de voix aigu à faire chavirer les cœurs sensibles, Aaron Frazer nous propose un véritable voyage dans le



temps sans tomber toutefois dans le piège du « vintage ». On sent que l'artiste connaît bien ses classiques, de Marvin Gaye à Aretha Franklin en passant par *The Temptations*, mais qu'il a su digérer toutes ces influences au service d'un album véritablement contemporain à l'écoute addictive. Alors, ne boudez pas votre plaisir, tamisez la lumière, sortez votre boule à facettes, servez-vous un « drink », montez le son... Faites-vous du bien !

Philippe Multeau

ASTRONOMIE

Association Drômoise d'Astronomie
Chemin des Perrots - Beaumont-lès-Valence



REGARDS SUR LE CIEL du mois de février 2021

Le jeudi 11 : À l'aube, quelques minutes avant l'arrivée du *Soleil*, un ciel parfaitement limpide est indispensable pour tenter de repérer les planètes *Vénus* et *Jupiter* au ras de l'horizon est-sud-est ; jumelles indispensables !

Le mercredi 17 : Au soir, un gros quartier lunaire vous indique où chercher la lointaine *Uranus*, avec des jumelles ou une petite lunette.

Le jeudi 18 et vendredi 19 : Le quartier de *Lune* et *Mars*, au-dessus de l'horizon ouest-sud-ouest, croisent l'amas d'étoiles des *Pléiades*.

Le mardi 23 : Aux jumelles, *Mars* est dans le même champ (6°) que l'amas des *Pléiades*. On pourra l'observer jusqu'au 12 mars.

Les Pléiades : Le ciel compte bon nombre de corps qui rappellent des masses brumeuses mais qu'il ne faut pas confondre avec un minuscule nuage terrestre. Ces masses brumeuses sont appelées nébuleuses à réflexion, ainsi nommées car elles réfléchissent la lumière de leurs étoiles. Elles sont généralement faibles, les *Pléiades* en sont un exemple. À l'œil nu, on pensera voir un très petit nuage vaporeux ; aux jumelles, l'amas des *Pléiades* révélera ses six ou sept, les plus brillantes.

JEUX

Les Mots croisés n° 43 muets de l'Os à Moil

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									
X									

10 cases noires.

HORIZONTALEMENT : I - Méprise. II - Champignon non comestible. III - Très belle à regarder. IV - Court / Aléa. V - Maison mère / Couleur de bouton. VI - Sur un courrier ne passant pas par la poste / Avancé. VII - Bretonnes. VIII - Derniers des derniers / Aide. IX - Piégée / Petite ville de Côte d'Or / Promesse de bon vin. X - Un peu de piquant / A connu une catastrophe écologique et sanitaire en 1976.

VERTICALEMENT : 1 - On y travaille certaine pierre. 2 - Grand cirque / Un rasoir lui suffirait-il ? 3 - Ne sont donc plus soupçonnés / Jour de grande naissance. 4 - Très instructif. 5 - Donc à nous / Les fruits de ce palmier procurent l'huile de palme. 6 - Non dits / Sport d'hiver. 7 - Ouvertes. 8 - Phénomène océanique à grande échelle du Pacifique (el) / Marqué par le froid. 9 - Dépouillés. 10 - Il conduit l'urine et le sperme / Volcan et point culminant des Philippines.

Les solutions dans le prochain numéro.

CHARADE n° 231

Mon premier est inaccessible s'il l'est trop.
Mon 2° peut être un broutard.
Mon 3° est un paysage pittoresque.
Mon tout est une gamète femelle pas encore arrivée à maturité.

CHARADE n° 232

Mon premier est livide.
Mon 2° est un oiseau.
Mon 3°, on le trouve long quand on s'ennuie.
Mon tout nous tient en haleine.

Les Mots croisés n° 322 de l'Os à Moil

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									
X									

HORIZONTALEMENT : I - Tient une place prépondérante dans d'innombrables foyers. II - Ce que devient une maison plus que délabrée / Acronyme religieux. III - Habite une pierre d'achoppement entre le Brexit et l'UE. IV - Il est saint, dans le Léon / Signale l'arrêt brusque d'un jeu. V - Comme le bloc, à l'hôpital. VI - Note / Montrerais ton mécontentement. VII - Service de dactylographie à distance / Aber. VIII - Affluent du Danube, arrosant une ville éponyme / Blanc de vieillesse. IX - Début d'une série infinie / pressants. X - Tissu d'ameublement / Repas du jeune bébé.

VERTICALEMENT : 1 - Film de Jacques Pinoteau (1957) réunissant Darry Cowl, Pierre Mondy, Béatrice Altariba... 2 - La Crestoise l'est, tout comme la Madrilène. 3 - Chef-lieu des Hauts de France / Prénom féminin en phonétique. 4 - Grande école / Macaque du nord de l'Inde. 5 - Ils laissaient passer l'air dans les heaumes. 6 - Énoncée / Syndicat. 7 - Salivation exagérée (ptyalisme, pour les médecins). 8 - Formaient. 9 - Quand on parle de ceux de la République, c'est pour moquer notre république bourgeoise installée dans les fastes de l'Ancien Régime / Gaie. 10 - Elles font partie de la famille / Éculé.

Les solutions dans le prochain numéro.

SOLUTIONS CHARADES n° 229 et 230

N° 229 : RAT / DOUX / CIRE = RADOUCIR
N° 230 : FOUR / NID / SCEUR = FOURNISSEUR

Les Sudokus de l'Os à Moil

Grille n° 209

		1			4				
	6		8		7				5
			1		2				
4				9					8
	1				5				7
	5				6	1			
		8	3						
7					8	3			9
	2			4					

8	1	6	3	9	2	4	7	5	
5	2	4	7	6	8	3	1	9	
3	7	9	1	5	4	8	2	6	
2	8	1	9	4	5	6	3	7	
6	4	3	2	7	1	5	9	8	
9	5	7	6	8	3	2	4	1	
7	9	8	4	2	6	1	5	3	
1	6	2	5	3	9	7	8	4	
4	3	5	8	1	7	9	6	2	

Solution de la grille n° 208

SOLUTIONS MOTS MUETS n°42 SOLUTIONS MOTS CROISÉS n° 321

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	S	A	U	V	E	T	E	U	S
II	A	C	T	I	V	I	S	T	E
III	L	I	C	A	R	T	O	N	S
IV	A	D	M	I	S	E	P	I	E
V	M	O	I	N	E	S	I	L	
VI	A	S	S	A	M	F	E	E	S
VII	N	E	L	E	U	R	M	U	
VIII	D	V	E	N	T	I	L	E	R
IX	R	O	I	T	E	T	I	N	E
X	E	R	S	E	S	S	E	T	S

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	R	E	C	O	N	F	O	R	T
II	A	M	E	L	I	O	R	E	E
III	N	E	P	E	R	I	G	E	S
IV	D	R	E	S	S	E	I	E	
V	O	V	N	I	S	O	U	S	
VI	N	E	D	E	R	L	A	N	D
VII	N	I	A	G	A	R	A	I	L
VIII	E	L	N	E	N	A	N	A	
IX	U	L	T	R	A	L	E	G	E
X	R	E	A	H	A	N	E	D	

BIEN-ÊTRE

Se laisser flotter dans le Cocon de Téthys

Au 3 rue Sainte Euphémie, à Crest, c'est un cocon, un lieu de ressource, un coin insolite et cotonneux...

Sara Isambert arrive en chaussons, à pas feutrés, dans une douceur qui nous plonge déjà dans l'ambiance que réserve le cocon. Le sol de paille tressée, le bois et les couleurs chaudes conduisent le visiteur dans un rêve éveillé. Voilà l'ambiance de cette petite pièce, sas de décompression avant de pénétrer à l'arrière de la boutique. Là, au centre de la salle, règne un caisson de flottaison, en forme de cocon, comme on pouvait s'y attendre. Pour être plus précis, c'est un « caisson d'isolation sensoriel ».

Il contient de l'eau salée à 35,50 °C, la température de la peau. Le sel d'epsom contenu dans l'eau, aussi appelé sulfate de magnésium, favorise la détente des muscles, aide à soulager les douleurs, les raideurs et tensions. Le caisson encourage la détente et facilite l'endormissement. C'est ainsi que, sur les conseils de Sara, il est préférable de rentrer nu dans les 30 cm de cette eau, car tout vêtement fait peser une contrainte au corps.

Commence alors un voyage sur la Mer Morte, un rêve d'évasion et de spiritualité, dans un espace temps suspendu. La force de cette eau salée pousse le corps vers le haut. Il n'y a aucun risque de se noyer et il est même possible de s'endormir... sans couler ! Les bras laissés libres, tout

mouvement devient difficile, comme si l'eau devenait du coton. Une étrange sensation que Sara compare au fait de se tourner dans un lit... Et c'est vrai que l'eau résiste, elle ne laisse pas sa place comme ça !

« **UN GRAND COUP DE BALAI DANS LA TÊTE** » Au bout d'un moment, à l'aide d'une commande, le couvercle peut se refermer. Oh bien sûr! au début, le fait d'être enfermée dans ce caisson, quoique cocon, ne donne pas trop envie... Mais en un court instant, les yeux fermés, bercé par le son apaisant de bruits de la nature diffusés par l'hôtesse, peu à peu, le désir de fermer ce grand couvercle pour se laisser plier et envelopper par la chaleur de l'eau chasse l'appréhension.

Dans cette position, enveloppé d'une lumière tamisée, il faut un petit temps pour que le cerveau se déconnecte de la réalité, de ce monde matériel qui nous entoure.

Prendre conscience que le corps qui est libre, dans l'eau, sans un geste, sans un mouvement, sans forcer ni résister, flotte. « C'est comme un grand coup de balai dans la tête, un grand nettoyage du désordre accumulé en soi, » assure Sara.

Avant d'expliquer cette étonnante sensation : « En fait, dans la vie de tous les jours, le cerveau n'est jamais



au repos, il doit envoyer des messages pour les mouvements et les pensées ; maintenir l'équilibre et la gravité. Dans le cocon, il se détend, les messages sont réduits au strict minimum. »

Sara a raison ! Dans ce monde perturbé où les mauvaises pensées viennent polluer l'esprit, en quelques minutes, les bonnes idées, les réflexions constructives se déploient lorsqu'on baigne dans le caisson. Sara explique ce phénomène assez inattendu : « Le cerveau n'a plus qu'à s'occuper des fonctions vitales, il n'a plus à gérer un mouvement ou un travail cérébral. Dans ces conditions, les neurosciences expliquent la synchronisation des ondes cérébrales entre l'hémisphère droit du cerveau et le gauche. Celles qui nous concernent ici sont appelées ondes "Théta". Ces ondes favorisent les performances mentales, intellectuelles, la créativité et la logique. Elles sont les ondes de la relaxation profonde, en plein éveil, atteinte dans

la pratique de la méditation par les expérimentés. »

Évidemment, chacun a ses soucis et difficile d'imaginer qu'il est possible de les oublier un temps ! Mais l'expérience montre que c'est réalisable. Ainsi, pendant une heure, le corps est posé sur l'eau, l'esprit vagabonde d'une idée à l'autre, le sommeil arrive. Sara prévient qu'au cours du « voyage », la sensation du temps qui passe se fait moins nette. Mais l'esprit, baroudeur, reprend le dessus, et les minutes continuent de s'effiloche dans une plénitude à peine imaginable.

RETOUR INTRA-UTÉRIN ?

Quand la musique s'arrête, il faut remettre les pieds sur terre ! Aie... La réalité revient ! Mais Sara sait combien il est important de prendre son temps pour refaire surface. Alors, doucement, elle laisse le temps de se relever, de passer sous la douche.

Ah oui, la douche, incontournable ! Une fine pellicule de sel s'est déposée sur la peau, un gommage naturel qui rend la peau douce et la nettoie de ses impuretés lorsqu'elle est rincée.

En somme, le corps et la peau retrouvent la pureté du nouveau-né ! Et pourquoi pas ? Cet espace suspendu dans lequel le corps flotte dans un liquide ne rappellerait-il pas celui d'une vie intra-utérine ? Ces neuf mois passés dans un cocon, au chaud d'un ventre protecteur et aimant, enveloppé d'un liquide nourricier... Un temps oublié !

En grandissant, la nourriture de l'esprit est aussi indispensable que celle de la table ! Alors, Sara a préparé un plateau, à l'accueil : des mandarines, une tisane relaxante, une douce chaleur qui achève ce voyage intemporel. Elle s'installe à mes côtés et prend mes impressions, c'est un moment du retour sur le sol terrestre, tout en douceur, un accompagnement que Sara adore par-

tager. Après une heure de flottaison au Cocon de Téthys, une petite sieste serait bienvenue...

C.L

La genèse du caisson de décompression sensoriel

La technique de la flottaison est née dans l'esprit d'un américain, John Lilly, dans les années 1970. Il était médecin, neuroscientifique, neuropsychologue, psychanalyste, psychothérapeute, cétologue (étude des cétacés), mammalogiste (étude des mammifères), inventeur et écrivain américain. Ce savant cherchait une solution pour « une isolation sensorielle ».

Lors d'une expérience de flottaison, il a trouvé l'eau chargée de sel d'epsom idéale à son expérience. Ainsi est né le caisson d'isolation sensoriel.

Ce bain de bien-être est destiné à tout le monde, les femmes enceintes, les jeunes enfants sous la surveillance de leurs parents jusqu'à 16 ans, les personnes âgées, les jeunes en période d'examen pour stimuler leur esprit, les sportifs de haut niveau... La flottaison est en voie d'être reconnue par le milieu médical dans le domaine de la relaxation et de la stimulation de l'esprit.

Sara Isambert a découvert cette pratique à Die, avec « Le ralentisseur », une association qui proposait de la flottaison. Mais la structure a fermé en février 2020. Persuadée par l'expérience du bonheur qu'elle apportait aux usagers par ce concept, volontaire, elle a cherché un local pour s'installer le long de la vallée de la Drôme.

C'est ainsi qu'elle est arrivée au 3 rue Sainte Euphémie. Très expérimentée, elle est maintenant passionnée par la flottaison et sait transmettre les bienfaits de cette pratique pour le bien de tous : « Il est vrai que nous sommes sur un territoire où le développement de nouvelles pratiques est bien accueilli. Pour le moment, nous avons reçu un bon retour et souhaitons continuer à offrir ce temps au ralenti. »



Le Cocon de Téthys, une association

La présidente de l'association « le Cocon de Téthys », Solweig Jagot, est accompagnée de Sara Isambert pour faire vivre ce lieu de détente. Elles se sont inspirées de la déesse grecque Téthys. C'est la personnification du pouvoir fécondant des eaux salées, une nourricière. « C'est un rapport au divin par connection. Nous avons cherché une déesse des eaux et elle nous est apparue la plus fidèle à notre projet », explique Sara.

Le Cocon est ouvert sur rendez-vous, du mardi au dimanche, de 9h à 18h. Tarif : 55 € la séance. Contact : 06 19 63 12 84 et lecocondetethys@gmail.com ou sur Facebook: le cocon de tethys

HISTOIRE DU CRESTOIS

Répression de l'alcoolisme

Article paru dans Le Crestois du 31 août 1940



La loi qui supprime les apéritifs est en vigueur depuis le 28 août. Dans ses dispositions générales, cette loi, par ses articles 1 et 2, interdit la fabrication, la mise en vente et la consommation des apéritifs qui titrent plus de 16 ; et, pour les autres, elle limite la consommation aux trois



jours actuellement prévus. D'autre part, elle interdit la vente ou l'offre, aux mineurs de moins de 20 ans, de toute boisson alcoolisée.

Par les dispositions de ces articles 1 et 2, la loi engage donc une lutte décisive contre les apéritifs qui sont la cause la plus certaine des intoxications alcooliques parce qu'ils contiennent des essences à type de stupéfiants ou convulsants, et ont une teneur en alcool très élevée. On fait remarquer, d'autre part, que la loi ne porte nullement atteinte à la production des vins ou bois-

sons distillées (eaux de vie, rhum, marcs, cognacs, aragnacs) qui ont établi la juste réputation de la France.

Dans son article 3, la loi prend une disposition générale dont le ministre a souligné toute la portée. Désormais, les juges ne pourront pas accorder de circonstances atténuantes pour des crimes et délits commis en état d'ivresse. L'ivresse ne constitue nul-

lement une excuse et ne fait que renforcer la responsabilité de l'auteur du crime ou du délit.

Enfin, l'article 4 interdit la publicité en faveur des boissons fixées par les articles 1 et 2.

Le titre 2 de la loi traite de la répression des infractions. Le système répressif est impitoyable. Les délinquants seront rigoureusement recherchés et très durement

frappés. Une amende de 1 000 à 5 000 fr sanctionnera toute infraction aux articles 1 et 2 et une amende de 10 000 à 20 000 fr sanctionnera toute infraction à l'article 4. D'autre part, l'article 6 comporte la menace de fermeture de l'établissement, fermeture qui pourra être immédiate par ordre du préfet ou par jugement du tribunal correctionnel.

Enfin, le titre 3 contient des dispositions fiscales. Ces dispositions sont de deux sortes : les unes instaurent une surtaxe nouvelle de 2 fr par litre sur toutes les boissons non frappées par la taxe, qui seraient consommées comme apéritives au lieu des boissons supprimées. On considère en effet, comme inadmissible, que les produits qui ne tombent pas sous le coup de l'interdiction retirent un bénéfice de la loi. D'autre part, les dispositions fiscales organisent une augmentation du droit de l'alcool, droits portés l'un de 1 560 fr à 2 600 fr, l'autre de 2 900 fr à 4 000 fr.

Le Crestois

journal de la vallée

Hebdomadaire d'informations régionales paraissant le vendredi. Habilité à publier les annonces légales pour le département de la Drôme. Inscrit à la Commission Paritaire des Papiers de Presse n° 0722 C 86312

Dépôt légal le 21 octobre 1999

Édité par la S.A.R.L. IMPRIMERIE DU CRESTOIS - 26400 CREST

Tirage : 3700 exemplaires

RÉDACTION - ADMINISTRATION - ABONNEMENTS - PUBLICITÉ

BP 217 - 26401 CREST Cedex Tél. 04 75 25 00 82 - Fax 04 75 25 46 72

Courriel : journal.crestois@wanadoo.fr - Web : www.le-crestois.fr

Prix au n° : 1,70 euro

Directeur de publication : J-B BOURDE

Rédacteur en chef : Martin CHOURAQUI

Rédacteurs : Corinne LODIER ; Alexandre BIL-

LETTE

Secrétaire de rédaction : Annie LIOTARD

Abonnements : Sarah GUILLEMENET

04 75 25 95 01

Publicité : J-B BOURDE - 04 75 25 95 06

Le journal se réserve le droit de refuser tout texte ou photo envoyé après MARDI 14H.



PLOMBERIE - ZINGUERIE - CHAUFFAGE CENTRAL
INSTALLATIONS SANITAIRES, POMPES en tous genres
P. TARRIOTE
12, rue Sadi Carnot, Tél. domicile 2.77, atelier 2.78
DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE

depuis 1900

Imprimerie du Crestois > Outils de Communication